

Numéro 4 – 2^e semestre 2017 – 3 €

LA MAUVAISE HERBE

Une mauvaise herbe est une plante dont on n'a pas encore trouvé les vertus.



NUMÉRIQUE ET OUTILS LIBRES

LSUN CONTRE PÉDAGOGIE

HOMMAGE À GATTI

Graines de désobéissance !

Revue de la fédération CNT des travailleuses et travailleurs de l'éducation

SOMMAIRE

Édito	3
Émancipons-nous !	4-5
La classe inversée	6-7
Coopérer dans la classe	8-9
Ce que l'évaluation fait à l'école maternelle	10-11
Dossier : Fichage des enfants : une mère d'élève	12-13
Fichage généralisé, de la maternelle à l'université et même après...	14-15
Le choix du livre en informatique	16-17
Fichiers, bases et répertoires sociaux	18-19
Penser le numérique ?	20-21
Les écrans c'est trop bien... pour les industriels	22-23
Le sifflet enroué : Sport et mondialisation	24
Non à Paris 2024 ! Malgré tout !	25
Armand Gatti : L'éternité par les mots	26-27
Ousmane Sembène : le griot révolté du cinéma	28-29
Réédition du Talon de fer, de Jack London	30
Notes de lecture	31
Brèves d'actu	32-33
International : Mexique : Candidature indigène et zapatiste aux présidentielles	34
Palmes académiques	35



Directeur de la publication : Alain Dervin. **Comité de**

rédaction : Fédération CNT des travailleuses et travailleurs de l'éducation.

Ont participé à ce numéro :

Romain, Jean-Marie, Pierre, Sou, Élise, Fatima, Maïlys, Rémi, Annik Plénacoste, Franck, Erwan, Zinedine, Harpo, Nathalie, Alain, Thierry, Nico, Iroise, Leïla, FX.

Maquette : Iroise, Maïlys, Pierre, Pascal.

Imprimeur : Scopie (Toulouse).



Fédération CNT des travailleuses et travailleurs de l'éducation :

www.cnt-f.org/fte - mail : fededuc@cnt-f.org - 07 82 14 98 31

RAGE ET JOIE

Decazeville – Dkz quand t'es intime – Juillet 2017.

Il y a quelque-chose dans l'air d'apaisant. N'était-ce le voisin à la tondeuse folle, ce serait le calme plat.

Propice pour repenser aux mois passés. Aux nouvelles, aux nouveaux, aux ancien·nes. Des voix et des visages qu'on découvre, auxquels on s'habitue, et en un rien de temps l'été arrivé les fait passer de quotidien à souvenir. De l'école à l'université, c'est d'instabilité sociale que sont faites nos années. Certain·es s'en vont, d'autres restent. Rien de dingue, mais quand même, n'y a-t-il pas quelque-chose de perturbant dans ce cycle sans régularité ? On y est acclimaté très tôt, au rythme scolaire. On ne le découvre pas maintenant. Mais ça n'empêche pas de noter la singularité de cette excitation (angoisse aussi) de partir à la retraite, d'être muté ailleurs, de travailler avec une nouvelle classe, avec de nouveaux collègues, militer avec de nouveaux camarades... Et avoir le seum de voir parader de nouveaux ennemis. Et les anciens qui ont pris du champ mais restent aux aguets. Le pouvoir de l'État était entre les mains d'une clique d'individus cyniques mais complexés. Il est passé à une bande de réformateurs brutaux dont on connaît déjà le projet.

La lutte s'annonce rude. Les lacrymos ne retombent pas, elles font partie du paysage (elles restent en suspension dans l'air ?). Et elles vont se densifier. Comme en manif, il s'agit donc de tenir, de ne pas perdre de vue celles et ceux avec qui nous militons. Car nous, à la CNT, nous voulons autre chose. Explorer le champ de pédagogies d'émancipation, faire de la machine-école un outil d'égalité et de liberté, et certainement pas le lieu d'apologie de la république sécuritaire néo-libérale. Nous voulons des enseignements vivants, ancrés dans le réel et libérant l'imagination. Et nous allons les mettre en place, quoiqu'en pensent nos ennemis. Car nous voulons que cette guerre sociale cesse. Mais on le sait, aujourd'hui comme hier, seule la lutte... paix !

Blanquer l'a annoncé d'office, la remise sous le joug de l'éducation va se faire au pas de charge, à coup de décrets passés en force, de programmes irréalistes, de 100 % de réussite obligatoire, de retour aux « apprentissages fondamentaux », d'autorité et de discipline... Le contexte d'offensive politico-patronale que nous vivons sur tous les fronts a de quoi décourager, voire tétaniser.

Pourtant, dans l'éducation comme ailleurs, les initiatives fourmillent pour contrecarrer le rouleau-compresseur d'obéissance et de conformisme. Autant de résistances qui s'entrecroisent, comme des herbes folles croissant en dehors des rangs. Autant d'espaces et de temps où s'inventent, se forment, s'affinent les modes de vie, les pensées, les interstices de liberté qui transforment nos utopies en actes. Ce numéro en forme de mesclun – mescladis en occitan – fait écho à ce foisonnement des idées, des tentatives, des expériences : initiatives pédagogiques, opposition au fichage et au tout-numérique, mais aussi développement d'outils informatiques et internet (internautiques) non-marchands et coopératifs, résistances dans le sport, la musique, le cinéma...

Car l'enjeu, aujourd'hui, pour contrecarrer l'assaut capitaliste et conservateur et progresser dans la bataille idéologique, c'est de redonner l'envie de créer, d'imaginer autre chose, d'amplifier la conscience de notre force collective, de partager la joie d'expérimenter et de construire collectivement des modes de vie respectueux de notre diversité, de notre planète et de nos libertés individuelles et collectives.

Avec rage et joie !



ÉMANCIPONS-NOUS !

Dans la guerre qui oppose les républicains aux pédagogistes, il est un mot que les deux camps revendiquent : c'est le mot émancipation. Avec plus ou moins de mauvaise foi ou de bonne volonté, tout le monde est pour une école de l'émancipation. Si le mot est sujet à des interprétations contradictoires, c'est que sa définition repose sur des notions qui pourraient paraître consensuelles. En effet, à l'école, l'émancipation consiste à libérer l'élève par l'éducation. Le libérer de tout ce qui peut faire obstacle à son épanouissement : famille, milieu social... de toutes les autorités qui pourraient le brimer et le maintenir dans l'ignorance. Autant de valeurs fédératrices, belles... et floues. Quel enseignant pourrait se déclarer contre l'émancipation ? D'autant plus que c'est lui qui s'en occupe...

ÉMANCIPER

Pour éviter un vain débat sur les mots, appuyons-nous sur le verbe, plus concret, car il indique une action : émanciper. Étymologiquement, émanciper vient du latin juridique : il s'agit pour le juge de libérer un enfant de l'autorité paternelle ou d'affranchir un esclave.

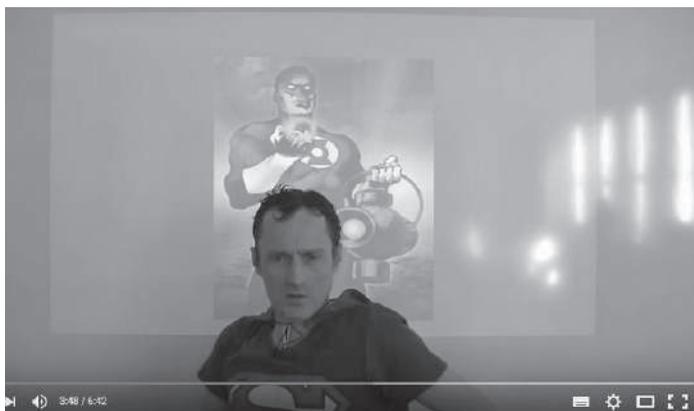
Aujourd'hui beaucoup dans la communauté éducative considèrent que le savoir est émancipateur en lui-même. Par exemple, Paul Devin, inspecteur de l'Éducation nationale et secrétaire général du SNPI-FSU – Syndicat national des personnels d'inspection – définit sur son blogue la liberté pédagogique comme « une responsabilité à concevoir ses enseignements dans la certitude de la valeur émancipatrice des savoirs ». Voici le dogme posé dans une « liberté pédagogique » ultra cadrée : le savoir est émancipateur par lui-même, et tout bon enseignant doit en éprouver la « certitude ». Refusant l'étiquette de « républicain » et « d'antipédagogue », Paul Devin déclare, en utilisant un nous fédérateur, dont on suppose qu'il englobe ses subalternes : « nous sommes nombreux à résister pour défendre des valeurs progressistes, celles d'une école capable de l'émancipation intellectuelle¹ ».

On l'a vu en préambule, se revendiquer de l'émancipation ne mange pas de pain. D'autant plus quand on est, comme M. l'Inspecteur de la FSU, haut placé voire à la tête de deux structures pyramidales et que l'un des actes de résistance consiste à distribuer des zéros en public, sur Twitter ou sur son blogue, aux enseignants qui prétendent changer le système scolaire sans avoir préalablement quémandé la bénédiction de leur hiérarchie. Moi-même j'en ai reçu un : une leçon d'émancipation sans doute... Venant du se-

crétaire d'un syndicat d'inspecteurs, ce zéro attribué à l'une de mes vidéos sonne comme l'hallali sur un travailleur égaré dont on voudrait qu'il retrouvât le chemin de la raison, ou plutôt, de l'émancipation. C'est d'ailleurs l'un des principes de la charte des IEN du SNPI, tel que formulé dans l'article 3 : « Rappeler la finalité démocratique et émancipatrice du contrôle de conformité »². Un contrôle de conformité émancipateur... Hum, hum... Parfois les mots sont tellement galvaudés qu'on les fait côtoyer leur exact contraire...

En frontispice du blogue de celui qui m'a recalé au « contrôle de conformité » est gravée cette devise : « L'ignorance mène à la servitude. » Le corollaire de cette sentence est que plus on apprend plus on est libre. Heureux les hypermnésiques, car ils seront les plus libres des hommes ! On voit bien le problème ici : la conception des savoirs émancipateurs induit l'inégalité et exclut de son champ ceux qui n'auront pas su se conformer au système scolaire. Or le verbe émanciper, pour gagner toute sa force, doit se conjuguer au pluriel : quel est le sens de l'émancipation si elle ne concerne qu'une élite ? Essayez de dire que leur émancipation cache en fait un mécanisme de reproduction des inégalités sociales et d'aliénation des individus, et vous entendrez en retour les témoignages offusqués des plus fidèles défenseurs de l'école traditionnelle, qui généralisent à partir de leur exception : « issu-e d'une famille défavorisée, c'est grâce à l'école républicaine que je m'en suis sorti-e ! ».

Le professeur est donc perçu comme un passeur qui assure la *translatio studii* d'un savoir libérateur et qui veille à transmettre l'héritage d'une culture humaniste ainsi que les valeurs républicaines. Dans notre époque tourmentée, combien de fois n'a-t-on



pas entendu dire que pour prévenir la radicalisation des jeunes, il suffisait de leur faire lire Voltaire ? C'est « Voltaire ou le jihad » comme Jean-Paul Brighelli a titré l'un de ses livres. Les Lumières contre l'obscurantisme. Le miracle de la raison contre le fanatisme religieux. L'élève a été en contact avec Daesh sur internet ? Hop, une lecture de *Candide* comme antidote ! Avec la glose experte du maître, bien sûr, pour lui expliquer ce qu'il faut, ce qu'on doit comprendre.

Voilà pourquoi les républicains conjuguent le verbe émanciper au passé. Dans une conférence gesticulée sur son expérience de professeure des écoles, Françoise Ancquétel, qui fustige l'aspect envahissant et absurde des compétences à valider pour ses élèves de maternelle, conclut : « Je suis pour l'école d'avant, l'école de l'émancipation. »² C'est ainsi : au nom de la lutte contre le dévoiement de l'école par le patronat, on idéalise l'école de Jules Ferry.

Ainsi, Camille Buquet, Community manager (sic !) du SNES-FSU de convoquer Hannah Arendt sur Twitter avec cette citation : « L'éducation est nécessairement conservatrice car elle fait entrer les élèves dans un monde beaucoup plus vieux qu'eux. »³ C'est la raison pour laquelle l'école n'a pas changé depuis des siècles et des siècles, et qu'elle ne doit surtout pas changer. Le syndicat majoritaire dans le second degré y veille... Des élèves en rangs, buvant les paroles de leur professeur, assimilant les savoirs qui sauront les rendre libres...

Pourtant, tenter d'éliminer le virus du fanatisme chez la jeunesse en lui téléchargeant des programmes sélectionnés par les bons soins du maître, c'est toujours considérer l'élève comme un vase à remplir, fût-ce de liquides soigneusement sélectionnés. Où est la liberté ? Où est l'épanouissement personnel ? Mais quel maître voudrait allumer un feu, au risque d'en perdre la maîtrise et de se brûler ?

Émanciper l'esclave par le maître, émanciper le mineur par le juge, émanciper l'élève par l'instituteur, émanciper le professeur par son inspecteur, émanciper le travailleur par son patron... Quelque chose sonne faux dans cette conception de l'émancipation. Non, le verbe émanciper ne s'accommode pas de la voix passive car c'est abandon-

ner une servitude pour une autre. Non, le verbe émanciper ne se conjugue pas davantage au passé de l'âge d'or fantasmé des hussards de la République dont le but était de reprendre l'éducation en main non seulement sur l'église, mais aussi sur les ouvriers qui organisaient leur éducation dans les bourses du travail. Méfions-nous de la condescendance des puissants qui prétendent nous émanciper en lâchant un peu de mou à notre chaîne.

S'ÉMANCIPER

Tant que l'on considère que les élèves manquent de maturité et de savoirs pour exercer leur libre arbitre, quels que soient les contenus inculqués, le message de l'école est : « Tu ne peux te passer d'un maître ». Mais où est la jauge signalant le niveau satisfaisant de remplissage ? L'âge de la majorité ? Concours, examens, évaluations, contrôles ? Et qui émancipera l'élève de son maître ?

L'hypocrisie est flagrante : on fait semblant de croire que les savoirs se sont empilés et seront conservés à vie dans ces bibliothèques humaines. Or ce que l'élève aura intégré au plus profond de lui sera la soumission et l'intime conviction qu'il ne peut s'émanciper seul. On lui aura enseigné la résignation et le renoncement à soi. Implicitement, mais définitivement. Et c'est là le vrai but de leur école.

Jacques Rancière, dans *Le maître ignorant, cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*, balaye la question du contenu : « Qui enseigne sans émanciper abrutit. Et qui émancipe n'a pas à se préoccuper de ce que l'émancipé doit apprendre. »⁴ C'est pourquoi le maître émancipé rejette cette conception de transmission descendante d'un héritage et la laisse aux notaires de l'éducation.

Voilà pourquoi il me semble préférable de conjuguer le verbe émanciper à la forme pronominale : je m'émancipe, tu t'émancipes, mais tu ne m'émancipes pas. « L'instruction est comme la liberté, elle ne se donne pas, elle se prend. »⁴ Rancière rejoint en cela la déclaration de 1864 de l'Association internationale des travailleurs : « L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. » Désireux de conquérir eux-mêmes leur liberté, les ouvriers s'organisèrent afin de conquérir leur instruction dans des cours du soir autogérés. L'école ➡



⇒ obligatoire de Jules Ferry entendait étouffer ce feu qui menaçait de se propager en incendie, pour que surtout ne se réitère pas le cauchemar de la première école gratuite, laïque et obligatoire : celle de la Commune. Pour que les ouvriers ne s'émancipent pas, on leur a fait croire qu'on allait les émanciper.

SUIS-JE ÉMANCIPÉ ?

Dans le système éducationnaire actuel, le maître omniprésent, omniscient, omnipotent, reproduisant l'enseignement qu'il a reçu, peut difficilement se revendiquer comme tel. Car à l'école, comme partout ailleurs, tout semble dire aussi bien aux élèves qu'aux enseignants :

« ne t'émancipe pas, sinon... » Dans cette entreprise de mise en conformité des individus, on crie vite haro sur le mouton noir afin de le faire rentrer dans le troupeau : délation, ostracisme, harcèlement... Devenir celui que l'on est s'apparente à une lutte contre une multitude de forces hostiles.

JEAN-MARIE LE JEUNE AKA SUPERLATIFMAN

1. « Le modèle binaire d'analyse pédagogiques vs républicains est une impasse », blog de Paul DEVIN, *Médiapart*, 11 juin 2016.
2. *L'école est finie*, Françoise ANQUÉTEL, 2014, You Tube.
3. *La crise de la culture*, Hannah ARENDT, 1968, Gallimard.
4. *Le maître ignorant*, Jacques RANCIÈRE, 1987, Fayard.

LA CLASSE INVERSÉE

Suis-je émancipé moi-même ? Professeur de français depuis dix-huit ans, je n'avais aucune raison de l'être plus qu'un autre. Jusqu'au jour où j'ai décidé de me filmer pour faire des capsules vidéo de classe inversée, dans lesquelles je fais des cours de grammaire de façon humoristique et scénarisée. Comme aucun adulte ne m'aurait suivi, j'ai demandé l'aide des élèves et nous avons monté une équipe de tournage. J'aurais pu me dispenser de l'aspect comique de ces cours mis en ligne, mais cela aurait été une concession. Une concession à moi-même. J'ai pourtant hésité, car je savais que le seul fait de pratiquer une nouvelle méthode pédagogique m'attirerait des diatribes, à plus forte raison avec un humour décalé... Mais lors du tournage de ma deuxième vidéo, sur le conditionnel, où le scénario consistait pour moi, le professeur, à rapporter un mes-

sage de la Police de la Langue Française, je ne trouvais pas ma place. Et mes élèves de 4e de me dire :
— Mais déguisez-vous directement en flic, c'est ça qui vous bloque...
— Mais vous êtes sûrs ? On risque de se moquer de moi...
— Vous en avez envie, ça se voit... Faites-le !

Une fois leur feu vert donné, les vidéos et les costumes se sont enchaînés. Et chaque lundi, Yuna, monteuse réalisatrice bénévole, me remettait la clé USB avec la nouvelle capsule vidéo filmée le vendredi précédent sur la pause de midi. Et ma question rituelle, angoissée : « C'est bien ? T'es sûre que je peux la poster sur You Tube ? » Et sa réponse rituelle, agacée : « Mais oui !... »

Et Mina un jour de me dire : « Votre problème c'est pas que vous êtes stressé, c'est que vous n'avez pas confiance en vous ! »

« S'émanciper, c'est abattre des barrières tout en levant des barricades »

Elle avait raison bien sûr : comment être en confiance dans un milieu où l'humour et tout ce qui est considéré comme « pas sérieux » est dénigré ? Le pire c'est que toutes ces convenances, on les a bien intégrées au fond de nous-mêmes. L'éducation, c'est l'intériorisation du gendarme du surmoi. Dans *Les traits d'esprits et ses rapports*



avec l'inconscient, Freud montre que le rire est une pulsion de vie qui déchire le malaise dans la civilisation, et qu'il est, précisément pour cette raison, subversif. Crainte du regard des autres, peur des jugements, angoisse devant l'inconnu... Tous ces verrous, je les ai sentis sauter un à un. S'émanciper, c'est abattre des barrières tout en levant des barricades. C'est oser être soi-même, contre les autres, affronter leur regard : c'est un coming out permanent ; cela demande du courage, mais quand on commence, on n'a plus le choix, cela devient vital.

Être soi-même c'est sortir de la norme, et par conséquent aggraver ceux qui se soumettent à l'ordre des choses. Dans un environnement où toute poilade est proscrite, j'avais envie de m'affirmer, en allant au devant des critiques, qui n'ont pas tardé : Ridicule ! Guignol ! Quelle honte ! À vomir ! Démago ! Pédagogol ! Ordure ! Voici un florilège de commentaires sur internet...

L'émancipation se mesure au nombre de réactions hostiles que votre personnalité va susciter : incompréhension des collègues, plaintes de l'association des parents d'élèves à la principale, aboiements de la meute anti-pédago sur Twitter, attaques (parfois sous la ceinture) de la part du SNES, condamnation de membres du SNALC, et un vibrant appel de la présidente de Résistance républicaine à lever « des bataillons de professeurs en retraite (...) pour chasser la nouvelle génération et restaurer l'école républicaine » ! Cité encore par Didier Jodin, professeur de Lettres classiques dans le Plus du *Nouvel Obs* parmi les « pédagogistes, symbole de l'égaré intellectuel qui a guidé la réforme du collège »... Ces opérations de lynchage de la part de tous ceux qui bannissent la pédagogie et le changement, tous ceux-là vent debout contre le principe de la classe inversée, et à plus forte raison contre celui qui le fait en costume de Superman¹, étaient censées m'humilier, me dissuader de continuer...

Cependant, je persévérais et emmenais les élèves avec moi dans cette expérience : exclure le cours magistral et le maître autoritaire de la classe pour s'abandonner à l'intelligence collective, considérer que le savoir est davantage l'objet d'une aventure où rien n'est écrit plutôt que le sujet d'un cours préparé à l'avance, s'effacer et se mettre en situation de découverte, instaurer l'égalité entre les intelligences, laisser chacun tâtonner et se découvrir soi-même... Rejoindre l'enseignement universel de Jacotot, faire entrer

Freinet au collège, dans un insolent éclat de rire.

Et comprendre que le verbe S'émanciper ne peut se conjuguer qu'à la forme pronominale, à la fois de sens réfléchi et réciproque, à la première personne du pluriel et au mode de l'impératif à valeur d'invitation, et surtout, au présent : émancipons-nous !

« Le cercle de l'émancipation doit être commencé », écrit Jacques Rancière.

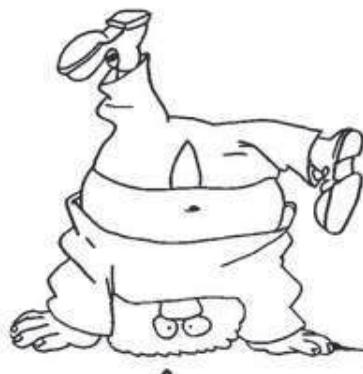
Mais on commence quand, et surtout qui commence ? Et si on commençait tout de suite et tous ensemble ?

Professeurs et élèves, émancipons-nous !

JEAN-MARIE LE JEUNE AKA SUPERLATIFMAN

1. Jean-Marie LE JEUNE, *Superlatifman, superlatif et comparatif*, Chaîne You Tube Classe inversée Le Jeune.

Association Invertissons la classe : www.laclasseninversee.com
(retours d'expériences, conseils, échanges de tous niveaux et toutes disciplines.)



NOTE DU COMITÉ DE RÉDACTION

Émancipation, construction d'une intelligence collective, voici bien deux préoccupations primordiales pour les membres de la FTE et donc du comité de rédaction de *La Mauvaise herbe*. Lors des numéros précédents nous avons exploré quelques pistes qui vont dans ce sens, entre autres :

- l'expérience de l'école Bricabrac et les pédagogies féministes dans le numéro 1 (p 17, 18 et 19)
- des outils en classe autour de l'expression libre, une librairie autogérée, la philosophie à travers le cinéma, les enseignements en lien avec la culture d'origine et les pratiques physiques dans le numéro 2 (p 7, 8, 22, 24 et 32)
- la pédagogie Freinet dans le numéro 3 (p 19, 20 et 21)



COOPÉRER DANS LA CLASSE

Depuis que je milite à la CNT Éducation, j'ai pris conscience que le lien entre le syndicalisme révolutionnaire et la pédagogie était très fort : n'avons-nous pas pour slogans « changer l'école pour changer la société » et « changer la société pour changer l'école » ? Cette prise de conscience s'est renforcée avec la lecture de nos publications fédérales, ainsi que lors des échanges que j'ai pu avoir avec mes camarades lors de nos rencontres.

ON N'APPREND PAS TOUT-E SEUL-E

C'est justement lors de ces rencontres que progressivement a cheminé en moi l'envie d'organiser différemment la salle de classe dans laquelle j'enseigne. Je précise ici que j'enseigne l'histoire-géographie en collège, et que j'ai toujours eu la chance de garder plus ou moins la même salle dans les différents établissements que j'ai pu fréquenter. Par ailleurs, j'ai toujours occupé des salles suffisamment grandes qui permettaient une organisation différente.

Des lectures d'articles m'ont également fait prendre conscience que la disposition traditionnelle de la classe, en rangées qui font face au tableau, peut être à l'origine de plusieurs problèmes :

- le prof et les élèves se font face, si bien que les élèves ne voient en fait que des dos d'élèves, et finalement le cours ne se fait plus que par un dialogue entre le prof et quelques élèves ;
- cette organisation est en fait source d'ennui pour de nombreux élèves, qui attendent passivement que l'heure s'écoule avant d'enchaîner sur la suivante ;
- finalement, cette configuration est aussi source de frustration pour l'enseignant, puisque seule une minorité d'élèves participe à la classe ;
- l'organisation d'activités en groupe devient assez complexe, dès lors que l'activité nécessite plus de deux élèves.

Cette prise de conscience s'est faite progressivement, mais le cheminement qui m'a amené à réorganiser complètement la classe ne s'est pas arrêté là, parce que se pose finalement la question de la mise en pratique.

UN STAGE EN ÉQUIPE

Il y a deux ans, j'ai eu enfin l'opportunité de me voir proposer un stage de bassin d'une journée, au cours du-

quel la mise en activité des élèves en équipe m'a été présentée. Ce stage a été une révélation, pour plusieurs raisons.

Un des premiers éléments qui s'est imposé à moi au cours de ce stage, sans que je l'ai bien conscientisé auparavant, c'est que la reconfiguration de la salle de classe en îlots implique obligatoirement une autre façon d'être avec les élèves. Cela devient difficile voire impossible de travailler « en frontal ». Il faut donc complètement réorganiser le déroulement des séquences, mais ce n'est en fait pas si compliqué.

En introduction du stage, le collègue de techno qui l'animait nous a aussi demandé quelles étaient les craintes ou réticences qu'on pouvait avoir dans le travail en équipe des élèves. Lors de la mise en commun, beaucoup de collègues avaient noté le bruit et les bavardages des élèves (LA crainte des enseignant-es). Ce stage m'a permis de comprendre que concrètement, ce point est en fait très lié avec le précédent : il faut parvenir à mettre différemment en activité les élèves pour réduire le niveau sonore. Et surtout : il faut faire le deuil d'une classe silencieuse, dans laquelle la sacrosainte parole du prof est prise pour parole d'évangile. Si les élèves travaillent en groupe, forcément il faudra qu'elles soient amenées à parler entre elleux.

L'animateur du stage nous a présenté une activité qu'il réalise lui-même dans ses classes pour faire comprendre l'intérêt du travail en équipe des élèves. On part d'une situation problématique : tu es un-e astronaute coincé-e sur la lune, avec un véhicule qui est en panne, et une fusée à plusieurs dizaines de kilomètres. Comment faire pour regagner la fusée ? L'astronaute a une liste d'équipement, à classer du plus utile



au moins utile. Le collègue nous a d'abord demandé de réaliser l'activité seul, puis en groupe, et enfin nous avons comparé les résultats. Dans tous les groupes ou presque, l'équipement est mieux listé en groupe qu'individuellement, ce qui montre bien que la coopération et la mise en commun bénéficie à tout le monde.

Finalement, une bonne partie du stage s'est déroulée en se mettant au travail avec les collègues afin d'imaginer des pistes de séances, un grand classique des journées de formation. Bien que souvent, ce type d'exercice ne soit pas des plus passionnants, il fût cette fois l'occasion de mettre directement en pratique ce qui nous avait été exposé précédemment. Enfin, le collègue qui animait le stage nous a présenté un outil pour faciliter la mise au travail en équipe dans la classe. Il s'agit d'une application en ligne, iloTice, qui permet de composer facilement des groupes, d'en garder une trace, et de leur faire passer des consignes en évitant le « frontal » avec l'ensemble de la classe. Évidemment, l'utilisation de cette application n'est pas indispensable pour amener de la coopération dans la classe, on peut tout à fait s'en passer. Pour moi, elle a cependant constitué un petit coup de pouce supplémentaire qui m'a contraint à repenser mes séances.

DU STAGE À LA PRATIQUE

Cette année-là, j'ai aussi eu la possibilité d'aller observer des collègues sur mon temps de travail, et donc d'échanger avec elleux. Il ne restait que quelques semaines avant la fin de l'année scolaire, c'était en fait le moment idéal pour moi pour passer enfin à la pratique. En effet, si je me plante avec les élèves, je n'aurai pas à essayer de rattraper mes erreurs pendant toute une année, puisque celle-ci se termine bientôt.

Cela a tout simplement été une vraie bouffée d'oxygène. Tout d'abord, la circulation dans la classe m'est apparue tout de suite comme facilitée. En effet, pour aller voir un-e élève ou un groupe, on n'est plus obligé-es d'arriver par derrière (source d'angoisse pour certaine-es élèves), en se frayant un chemin entre les sacs et les rangées de tables et de chaises. Cet aspect, je ne l'avais pas anticipé du tout, mais c'est un vrai bonheur de pouvoir circuler dans une salle où on se sent bien. La question du niveau sonore a été égale-



ment très vite résolue. En circulant justement entre les îlots, je me suis aperçu que les élèves étaient certes en train de discuter entre elleux, mais dans la très grande majorité des cas, illes parlent de l'activité à réaliser. La plupart du temps, ma porte est également ouverte sur le couloir, et c'est d'ailleurs aussi un élément qui permet de réguler le niveau sonore dans la classe.

Pour que les élèves coopèrent entre elleux, le déroulement des activités doit forcément être revu. On ne peut pas se contenter de donner une fiche avec une série de consignes. Il faut que chacun-e ait une tâche spécifique à accomplir, un rôle à tenir dans l'équipe, afin que tou-tes soient amené-es à coopérer. Ainsi, l'activité ne peut être accomplie de façon satisfaisante que si chaque élève a bien rempli son rôle. Parmi les différents rôles que l'on peut distribuer aux élèves, il y a le secrétariat, le porte-parolat, la responsabilité du matériel. J'aime bien aussi utiliser un rôle que j'ai baptisé « ambassadeur-ice » : chaque groupe commence son activité, mais doit ensuite pour la finaliser aller voir d'autres groupes ayant travaillé sur des activités complémentaires. L'ambassadeur-ice est celui ou celle qui est chargé-e de se déplacer dans la classe pour aller à la rencontre des autres groupes.

Tout cela m'a amené à m'effacer complètement dans la classe, tandis que les élèves coopèrent et travaillent finalement de façon beaucoup plus autonome. La mise au travail en îlot ouvre d'ailleurs de nombreuses perspectives, et soulève des questions inattendues, par exemple autour de l'évaluation.

PIERRE

CNT éducation 35



CE QUE L'ÉVALUATION FAIT À L'ÉCOLE MATERNELLE

À l'heure du LSUN* et du « cahier de réussite », nouveaux outils de fichage et d'évaluation des élèves, un regard s'impose sur les transformations de l'école maternelle. Questions à Sou, enseignant en maternelle.

LMH - Quelles évolutions as-tu observées au niveau des modalités d'évaluation à l'école ?

Sou – Ça commence il y a 30 ans, avec la création des cycles par Lionel Jospin. Ce n'était pas une mauvaise idée, de penser en cycles, sauf qu'il y ajoute un livret d'évaluation de fin de cycle.

C'est surtout à partir du découpage des domaines et d'une approche un peu plus fine des savoirs, que s'est mise en place une systématisation de l'évaluation sommative : reconnaître son prénom en capitale, puis en script, connaître la comptine jusqu'à 3, jusqu'à 10... C'est là aussi que s'opère le glissement des savoirs vers les compétences en dévoyant la vision initiale des pédagogues, comme Freinet par exemple.

La focalisation sur l'Évaluation s'est cristallisée avec la mise en place des évaluations nationales dès 1989. Avant, le souci principal, c'était la notation. Aujourd'hui la notion d'évaluation est beaucoup plus globale : une idée de continuum s'impose de la maternelle à la fin du collège (voire sur toute la vie !) via le socle commun. On évalue de la même manière, avec des outils communs, parfois même sans noter, dans l'idée d'une prise en compte de toutes les facettes de l'individu. On le voit avec le LSUN qui intègre tous les dispositifs de suivi de l'enfant, que ce soit sur le plan médical, de la réussite scolaire ou sur les parcours artistiques ou d'EPS...

Le problème c'est que de la prise en compte de l'enfant dans sa globalité, on aboutit à une dynamique de tri social et de sélection, avec la perspective d'une orientation précoce. Comme si l'individu n'était pas en mesure d'évoluer en fonction des milieux dans lesquels il s'inscrit. Il s'agit de renforcer un ordre social, le plus stable et immuable possible.

LMH - Quelle incidence du côté de l'école mater-

nelle ?

Sou – Ces évaluations de fin de cycle introduisent une rupture. Avant il n'y avait pas d'évaluation, ni de livret. La plupart des enseignant-es considérait que ça n'avait pas de sens, car les enfants sont trop petits. Ça n'a pas empêché certaines écoles de commencer à mettre des outils de bilan en place.

Avec Darcos, 20 ans après, on a encore une vision de la maternelle où le seul travail est de torcher les enfants... Pour les profs, l'école permet de devenir élève, de socialiser les enfants. Fin 90, l'évaluation apparaissait en porte-à-faux. Comment évaluer la socialisation des enfants, sans tomber dans le moralisme ? Les premiers livrets faits par des instits étaient surtout basés là-dessus.

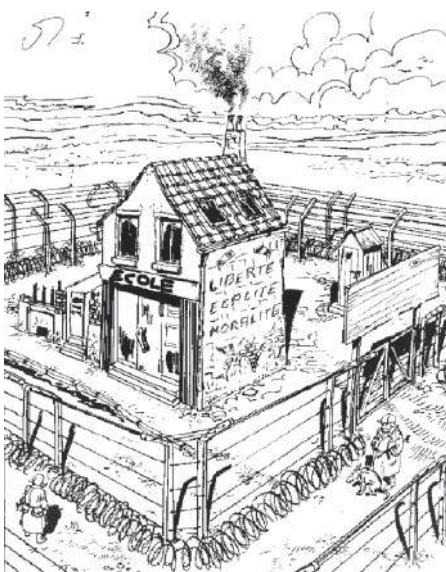
Il y a encore 20 ans, on considérait que l'acquisition des savoirs s'appuyait énormément sur la manipulation, faire et refaire, sur l'apprentissage par imprégnation, par imitation. C'était le principal moteur d'apprentissage du vocabulaire, des gestes du quotidien, du concret, pour donner du sens à ce que les élèves faisaient en classe. Il n'y avait pas de pression sur l'acquisition, on laissait le temps à l'enfant d'apprendre. Puis a commencé à se diffuser l'idée de pré-requis pour le CP.

LMH - Quelles évolutions constates-tu du côté des modalités d'enseignement ?

Sou – Le jeu permettait de commencer à acquérir des notions mathématiques, de vocabulaire et d'accepter des règles. Accepter de perdre, d'attendre son tour, sans caprice. On était quand même dans

la construction du « bon enfant », mais pas encore du « bon élève ». On était dans la construction du « faire ensemble » et du « parler ensemble ».

Avec le développement de l'injonction à l'évaluation, on a aussi vu le travail s'individualiser, avec les fiches d'exercice individuelles. Ça simplifie le travail, il n'y a



plus que des photocopies à faire. Ça a modifié la notion d'ateliers. Les « ateliers-fiche » se sont multipliés, surtout avec l'explosion d'internet et des sites persos d'enseignant-es qui balancent des tonnes de fiches.

Le discours sur les ateliers, les compétences, n'est pas nouveau, mais il ne dit plus la même chose. Les ateliers, à la base, c'était pour construire en commun, discuter, partager les bonnes idées. C'était dans le sens artisanal du terme. L'atelier cuisine était censé réaliser un gâteau commun, pas faire un gâteau pour chaque élève. Le top c'était quand chaque atelier contribuait à la réalisation d'un projet commun à toute la classe. Et le top du top, c'était quand chaque classe réalisait une partie d'un projet commun à toute l'école. On a perdu cette idée de faire ensemble, de travailler sur un projet commun. C'est maintenant plutôt l'inverse qui se produit : on essaie de faire des projets à partir des fiches, de notions. C'est assez tarabiscoté et moins motivant pour les enfants.

Pendant ce temps, une pression sociale s'est mise en place autour de la maternelle, à qui on a commencé à exiger des résultats.

Aujourd'hui, il y a une demande des parents : « est-ce qu'ils vont être prêts pour le CP ? Est-ce qu'ils connaissent l'alphabet ? » Mais c'est aussi une pression générale, nourrie par le discours médiatique et institutionnel, qui réduit la maternelle à une prépa-CP.

LMH - *Les programmes ont-ils une incidence sur les pratiques enseignantes ?*

Sou – En 20 ans, il y a eu au moins 5 nouveaux programmes, encore plus de livrets et de cahiers de réussite. Il y a eu beaucoup d'allers-retours entre la gauche et la droite. Ce qui est commun aux deux, c'est cette idée de Savoirs avec un grand S, tel un catalogue encyclopédique à transmettre et à acquérir.

À chaque nouveau programme on exigeait un nouveau livret. L'institution n'en fournissait pas toujours, ou alors chaque inspecteur en proposait un. Dans les écoles, des livrets plus simples étaient souvent mis en place. Sauf que tout-es les enseignant-es n'étaient pas forcément d'accord sur les items à privilégier, sur les

progressions d'un niveau à l'autre. Chacun-e tambouillait et le temps de tout mettre en place, on changeait de programme, il fallait alors recommencer...

LMH - *Comment résister à ces injonctions à toujours plus de traçabilité, de résultats ?*

Sou – On a pu souvent s'abriter derrière le fait d'attendre le cahier officiel et quand il arrivait, tellement pléthorique, tout le monde était d'accord pour ne pas l'utiliser. Chacun-e continuait sa cuisine. On pouvait toujours résister l'air de rien. Avec le LSUN, la donne change.

La mise en place de ce nouveau livret numérique donne la possibilité à l'institution de contrôler en direct si les enseignant-es le remplissent. Il y a le même genre de pression qu'avec le LPC* et APB* que les enseignant-es sont obligés de remplir pour que les élèves puissent candidater en lycée

et dans le supérieur. Pour le LSUN, c'est le chantage au brevet. La campagne de boycott contre le LPC n'a pas fonctionné, les chefs d'établissement ayant eux-mêmes rempli les items, souvent n'importe comment. Des enseignant-es finissent donc par proposer des situations d'apprentissage pour remplir le livret afin d'éviter le grand n'importe-quoi...

Refuser l'inspection permet d'être moins tracé, moins fliqué et d'avoir plus de marge de manœuvre pour ne pas évaluer les élèves. S'inscrire dans le quartier permet de discuter avec les parents et de les rassurer. Ils voient au fur et à mesure que les enfants s'épanouissent et apprennent malgré – ou plutôt grâce à – l'absence d'évaluation. N'est-ce pas là, l'essentiel ?

LSUN : livret scolaire unique numérique

LPC : livret personnel de compétences

APB : admission post bac

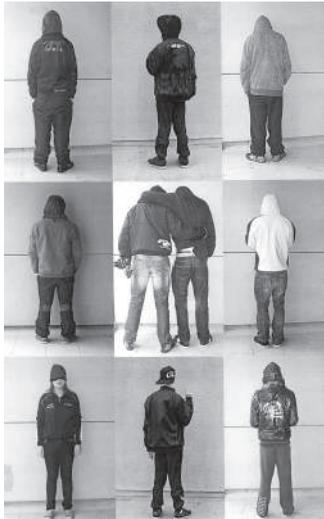
**PROPOS RECUEILLIS PAR ÉLISE,
CNT éducation Paris**



FICHAGE DES ENFANTS : UNE MÈRE D'ÉLÈVE

LMH – Peux-tu te présenter en quelques mots ?

Fatima – Je m'appelle Fatima Hassoune, je suis maman solo de deux enfants. Le plus jeune, en situation de handicap, est en primaire et la grande au collège. J'habite à la Goutte d'Or* et mes enfants sont tous les deux scolarisés dans leur secteur. Je suis militante associative, adhérente à la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves). Mais tout ce que je dis, c'est en mon nom propre. J'ai souvent été en désaccord avec les lignes de la FCPE, comme sur la réforme des rythmes scolaires par exemple. Pourtant je suis d'accord avec l'école inclusive pour laquelle milite la FCPE et pour les valeurs de l'école républicaine.



On ne sait toujours pas ce que deviennent ces données. On nous dit qu'elles ne sont accessibles que pour les équipes, mais on reste dans le flou total. Ce qui m'embête avec ce LSUN, c'est que je me suis toujours battue pour le droit à l'oubli. Un enfant change, grandit, évolue. L'enfant qui arrive au collège n'est plus le même que celui de maternelle.

Ce livret, m'apparaît comme le casier judiciaire du gamin. On est plus dans le droit à l'oubli, on est dans la stigmatisation du gamin. Et le droit à l'oubli, qui est soi-disant le droit de tous, est complètement oublié. Il n'est plus respecté.

Sur le LSUN, ce qui m'a surtout alertée, c'est ce mot : numérique. Parce qu'une fois les infos sur mes enfants dans la boucle, qui peut me garantir qu'elles ne vont pas servir à d'autres fins que l'information des équipes ? Et pourquoi pas à des chefs d'établissement parfaits qui voudraient sélectionner des élèves parfaits pour leur école parfaite ?

Et surtout je n'ai pas compris quelle est la plus-value par rapport au livret papier, celui qu'on donne aux parents et qu'ils rapportent à l'établissement suivant.

LMH : Quelles démarches as-tu effectuées pour t'opposer au remplissage du fichier ?

LMH – Que peux-tu nous dire du LSUN ?

Fatima – Le LSUN, j'en ai entendu parler par la FCPE, et en me renseignant, via des enseignants, via le CNRBE (Collectif National de Résistance à Base Élèves). J'avais déjà été en opposition à Base Élève (BE). J'avais signalé au chef d'établissement que je m'opposais à ce que toutes les informations concernant mes enfants y soient rentrées. Le livret de compétences (LPC) nous avait aussi un peu affolés. À l'époque, dans la maternelle de mes enfants, l'équipe avait refusé de remplir tout un tas d'items. On avait fait des motions d'école contre ce LPC qui nous paraissait un outil inutile pour la scolarité de nos gamins.

J'avais fait un écrit pour l'équipe de suivi de scolarisation de mon fils. J'avais demandé qu'il soit mentionné dans le compte-rendu de la réunion qu'aucune des informations concernant sa scolarité et sa situation particulière ne soit transmise par écrit. Il faut que ce soit uniquement de la transmission orale, de la rencontre entre les membres de la communauté éducative y compris les parents, avec une vraie information en amont d'un changement d'établissement.

LMH – Pourquoi te mobilises-tu contre le LSUN ?

Fatima – Ce qui m'a rendue vigilante, c'est le fait d'avoir un enfant en situation de handicap. Je m'inquiétais du devenir et de la conservation des infos sensibles, notamment celles détenues par les Rased (Réseaux d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté).

Fatima – J'ai fait mon courrier en décembre 2016. Le CNRBE a proposé un super modèle de lettre, mettant l'accent sur le contenu, sur la nature des infos recueillies et sur les destinataires. Elle s'appuie sur un texte de loi « informatique et liberté ». C'est le flou artistique : on ne sait pas qui collecte les données, qui peut y accéder, pour combien de temps. Je refuse qu'elles soient intégrées dans un quelconque fichier informatique centralisé.

LMH : Comment la hiérarchie a-t-elle réagi à ta demande ?

Fatima – J'ai la chance d'avoir un chef d'établissement avec qui je m'entends bien, du coup j'ai formulé ma lettre de façon moins menaçante que d'autres parents. Et je lui ai envoyé par mail avec copie à l'inspectrice et à la Masesh (Mission Académique pour la Scolarisation des Élèves en Situation de Handicap). Le directeur m'a appelée pour un entretien à l'école avec

lui et l'inspectrice. C'était en janvier. Il m'a dit qu'il avait informé l'institut de mon fils. Et ils étaient assez surpris car il semble que dans le 18^e, on ne soit que 2 parents à refuser...

Donc ils me reçoivent et l'inspectrice voulait que je lui explique pourquoi je n'en veux pas. Elle me dit que rien ne change par rapport à l'ancien livret. Mais si rien ne change, pourquoi le mettre en place ? Et elle me dit que le livret ne serait consulté que par des gens bienveillants. Mais sans pouvoir me dire quels types de gens. Je lui ai dit que ça ne me rassurait pas du tout et qu'il était hors de questions que toutes ces infos soient accessibles.

Je pense que j'en savais plus qu'elle sur le LSUN. Ils vendent un produit mais ils n'y ont rien compris. Le directeur non plus... L'inspectrice me dit que dans la situation particulière de mon fils ça pouvait s'entendre. Et aussi qu'elle savait que j'avais des compétences juridiques parce que j'étais déjà allée au tribunal administratif pour BE. Je pense qu'elle a dû flipper un peu...

LMH : *Et qu'est-ce qu'on t'a proposé ?*

Fatima – Il a été acté que le directeur ferait une impression papier du livret et que celui-ci serait rempli manuellement et non enregistré. Les cases problématiques ne seront pas remplies non plus dans la version papier. Quoi qu'il en soit, je vais demander un accès à la version numérique pour vérifier que le rectorat a te-



nu ses engagements. Si ce n'est pas le cas, j'attaque !

Mais je comprends que dès la rentrée de l'année prochaine, il va falloir que je refasse cette démarche. Et c'est moi qui vais transmettre la version papier aux futurs enseignants.

LMH : *Et du côté des autres parents ?*

Fatima – Au début j'ai trouvé beaucoup d'indifférence. Je pense que les gens ne sont pas informés. On ne leur a pas expliqué vraiment ce que c'était. Le chef d'établissement explique simplement que c'est un livret qui va faciliter la vie. Et comme on est dans l'ère du numérique, ça paraît bien, normal. J'ai envoyé mon courrier sur la liste de diffusion des parents du 18^e et il n'y a pas grand monde qui a répondu. Et comme je n'accroche pas trop avec les parents de mon école, j'ai pas trop cherché à les faire réfléchir là-dessus. Là, ça commence à se réveiller un peu dans la FCPE. Mais c'est comme pour tout : si c'est du fichage de droite, ça réagit, mais tant que c'est du fichage de gauche, personne ne bouge ! Je ne pense pas qu'il y aura un mouvement de foule, un sursaut citoyen. Mais je pense que si on explique à certain-es parents et qu'on envoie plein de courriers d'opposition, ça peut marcher. Par exemple, les parents qui ont des enfants en situation de handicap, ou dont les enfants sont un peu turbulents... Tous les parents sont en fait concernés par le recueil des données personnelles. Il suffit peut-être simplement de leur dire que comme dans Google, tout ce que tu mets est gardé à vie. Tout ce qu'un-e enfant aura été ou a fait lors de son parcours scolaire sera gardé à vie. Il n'y aura pas de retour en arrière possible. Pas de droit à l'oubli. Même dans le casier judiciaire tu peux demander à ce que certaines peines soient effacées. Là je ne suis pas sûre que ce sera le cas avec le LSUN.

Les premiers garants de la sécurité et du bien-être d'un-e enfant, ce sont ses parents. C'est à nous d'être vigilant-es. Il y a une vraie inégalité entre les parents informés et les autres. À nous, dans les luttes collectives, de faire tomber cette barrière.

**PROPOS RECUEILLIS PAR ÉLISE,
CNT éducation Paris**

CNRBE : <https://retraitbaseeleves.wordpress.com/>

* Quartier populaire du 18^e arrondissement de Paris



Le droit d'opposition c'est uniquement le droit d'engager une démarche d'opposition mais c'est l'administration qui aura le dernier mot et décidera toujours de ce qui est légitime ou pas.

Dans la lutte collective nous pouvons revendiquer, en tant que professionnels ou usagers, ce qui est légitime de ce qui ne l'est pas ! Un fichier qui peut rester ouvert des années est illégitime car il s'oppose notamment à nos libertés fondamentales, à la Convention internationale des droits de l'enfant et au droit à l'oubli ! Des failles de sécurité importantes étaient dénoncées en 2007 sur le fichier Base-élèves et aujourd'hui, aucun dispositif d'authentification forte n'est prévu par le ministère concernant l'accès aux livrets scolaires numériques ! La présidente de la CNIL, Isabelle Falque-Pierrotin, s'inquiète de l'utilisation de ces données car elles intéressent énormément d'acteurs !

OUTIL DE RÉPRESSION ET DE CONTRÔLE SOCIAL

Demandez à quelqu'un de la protection judiciaire de la jeunesse comment l'utilisation des bulletins scolaires est déterminante dans les tribunaux. Dans le cadre d'une instruction judiciaire, la première chose recherchée ce sont les détails de la scolarité de l'enfant, ses sanctions, ses bulletins, son niveau d'implication et son comportement en général. Même si, pour le moment, les informations relatives à l'appartenance religieuse, politique ou syndicale ne sont pas basculées automatiquement dans le Livret numérique, il suffirait d'un décret d'application pour les rajouter.

OUTIL DE TRI ET DE SÉLECTION SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

L'objectif de ce fichage à grande échelle est loin d'être l'épanouissement de la jeunesse mais bien l'employabilité ou non de ces jeunes en fonction d'une sélection des livrets numériques faite par les patrons !

Cet immense fichier sera bientôt mis à disposition des employeurs et des financeurs de formation !

L'enfant n'a pas besoin d'être précédé de ses bulletins ni de son suivi scolaire dans son insertion sur le

marché du travail.

DES MOYENS D'ACTION COLLECTIFS

Utiliser les heures d'information syndicales pour s'organiser et communiquer à l'intérieur des établissements.

Initier des réunions d'information avec les parents d'élèves qui doivent être mis au courant.

Interpeller les institutions académiques sur l'avenir des données collectées.

COMMENT ÉVITER DE PARTICIPER À CE FICHAGE ?

1/ Livret « papillon » (sans risque car tu fais ton boulot). L'idée est de reproduire le livret scolaire numérique et les bulletins sur un tableur personnel et de le donner aux élèves en version papier, à transmettre à la famille, éphémère...

2/ Décider de ne pas remplir le livret en justifiant que nous sommes seuls responsables de nos actes.

3/ Valider les compétences pour tous les élèves.

4/ Demander le retrait pur et simple du Livret.

Peu de personnes sont au courant de toutes les implications que peuvent avoir ces livrets. Le ministère s'apprête même à mettre les bases de données scolaires à disposition des Gafam (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft et autres géants du web) et ce dans un vide juridique total !

Informons, initiions des actions communes avec les collègues, les parents d'élèves.

Ne renonçons pas à notre part d'action !

MAILYS
CNT éducation 31

Vous pouvez trouver toutes les références de cet article et beaucoup d'autres informations sur ce site : <https://retraitbaseeleves.wordpress.com> mais aussi sur Légifrance...

Et si vous voulez avoir une vision d'ampleur de tous les répertoires qui vous fichent, le

lien ci-dessous recense tous les fichiers administratifs français

http://lambda.toile-libre.org/carto/doku.php#ecoles_education

ÉCOLES, ÉDUCATION

- **BNIE/RNIE** (Base nationale des identifiants élèves) : bien sûr « Répertoire ». À terme, une unification des INE du 1^{er} et du 2nd degré est prévue. Données conservées jusqu'à cinq ans après la sortie du système scolaire et universitaire.
- **BEID** (Base-élèves 1^{er} degré) : fichier des élèves d'écoles maternelles et primaires. Les maires y ont un accès direct via l'obligation de scolarité. Il y aurait en tout trente bases statistiques centralisées dans chaque rectorat.
- **F-ABS** : Fichier des maires créé par la Loi de prévention de la délinquance pour vérifier l'obligation scolaire et recenser les absences répétées. En lien avec Cristal pour couper les allocations familiales.
- **DPI-Hôpitaux** (Dossier personnel informatisé au sein des hôpitaux) : peut être partagé selon les villes au sein de tous les hôpitaux publics (AP-HP à Paris, AP-HM à Marseille). Sous la tutelle des ARH.
- **Sconet** : Fichier des élèves du 2nd degré (collèges et lycées). Base centralisée au niveau des rectorats.
- **Apogee** : fichier des étudiants (90 institutions connectées). Lien direct avec Sconet.
- **Teleservice-scolarité** : Consultation des notes des élèves du 2nd degré sur internet. Complémentaire aux projets comme « Pronote ».
- **SDO** (Suivi de l'orientation) : fichier des élèves « décrocheurs », tirés des bases Sconet. Échanges directs avec les fichiers de Pôle emploi et des missions locales.
- **Affilnet 6^e et Affilnet 2nd** : Affectation des élèves par le nat : fichiers disponibles en fin de cycle obligatoire pour toutes inscriptions en collège ou lycée.
- **APB** (Administration par-BAC) : fichier des élèves de terminale reçus au Bac. Lien direct avec Apogee.
- **LPC** (Livret personnel des compétences) : Version numérique du « livret scolaire » actuel, sorte de CV unique qui échappera à terme à son titulaire. Lien futur avec Pôle emploi.
- **Mozart** : Module de saisie des absences et retenués sur traitement ; recense chaque professeur selon les retenues sur salaire pour « service non fait » (grèves, absences ou insoumissions quelconques).



LE CHOIX DU LIBRE EN INFORMATIQUE

Interview de Rémi Boule, co-animateur du groupe de travail Éducation de l'April (Association pour la promotion et la recherche en informatique libre).

LMH – *Quel parcours personnel, professionnel, t'a amené à t'intéresser à l'informatique ?*

Rémi Boule – Par nécessité professionnelle au début. C'était il y a maintenant plus de 20 ans ! Dès le début j'ai été très surpris de voir qu'il n'y avait qu'un seul système d'exploitation, un seul logiciel de traitement de texte... Pour tout le monde, partout, c'était Windows et Word ou rien d'autre. À la limite, il y avait Mac aussi. Bref, Coca ou Pepsi. C'était plat unique et taille unique obligatoire pour toutes et tous. Je me suis demandé s'il n'y avait pas d'autres logiciels à faire tourner sur mon ordinateur. C'est ainsi que, via des revues spécialisées qui offraient des CD j'ai pu installer et tester ma première distribution GNU/Linux.

LMH – *À quel moment as-tu eu connaissance du libre en matière de systèmes informatiques et de logiciels ?*

Rémi Boule – Initialement, c'était par curiosité. Ceci dit, un ensemble de logiciels tout à fait cohérent de qualité professionnelle pour un coût si modique avait de quoi interpeller. C'est ainsi que j'ai voulu savoir pourquoi cela existait et qui écrivait ces logiciels. Après ma première approche qui était purement pragmatique voire même, osons le dire, consumériste, j'ai vu que cette informatique était le produit d'un mouvement social, celui du logiciel libre. L'idée de base est celle du « copyleft ». C'est un joli hack du concept de « copyright ». Ici il ne s'agit pas d'interdire à l'utilisateur de copier le logiciel ou de le modifier, bien au contraire, il s'agit de lui donner des libertés. Liberté de copier le logiciel, de le diffuser, voire de le modifier et de partager ses modifications. Et cette philosophie peut rayonner dans toutes les sphères de la société. C'est un juste retour des choses. Un logiciel, c'est avant tout de la logique qui se traduit en algorithmes puis en code. C'est quand même une idée étrange que de vouloir mettre un « copyright » sur du raisonnement ! Le libre, c'est finalement très républicain au sens de la « res publica », la chose publique.

LMH – *Qu'est-ce qui t'a amené à mettre la main à la pâte ?*

Rémi Boule – Je ne suis pas un développeur, juste un simple professeur de maths. Tout au plus j'ai écrit quelques scripts pour des besoins précis. C'est vraiment la dimension politique et sociale du libre qui m'attire. Le libre, par ses valeurs, peut contribuer à changer la société. Pour en revenir à « mettre la main à la pâte », il n'est pas nécessaire d'être développeur pour contribuer au libre. Il y a un grand besoin de personnes avec des compétences en graphisme, des rédacteurs de tutoriels, des personnes qui aident à tenir des stands, à diffuser l'information... Tout le monde peut trouver une façon de contribuer.

LMH – *Pourquoi l'April et qu'est-ce qui t'a amené à t'y investir ?*

Rémi Boule – Je cherchais à m'investir au niveau national. L'April a la force de frappe et la structure nécessaire pour essayer de porter nos valeurs au niveau national. Notre travail consiste à faire en sorte que cela soit suffisant :) Nous avons essentiellement une action dite institutionnelle (veille sur les projets de loi, rencontres avec des élus et des décideurs) et aussi une action de sensibilisation. Nous mettons à disposition un grand nombre de ressources dont une exposition, des affiches, un catalogue de logiciels libres, des tracts de sensibilisation...

LMH – *Et LinuxÉdu ?*

Rémi Boule – LinuxÉdu est davantage un groupe d'utilisateurs, fort convivial en plus. Cette structure est née de la volonté de partager et mutualiser nos pratiques dans un contexte éducatif et avec des logiciels libres.

LMH – *Au quotidien, dans ton établissement, dans tes cours, quelle est la place du libre ?*

Rémi Boule – Je travaille sous GNU/Linux avec des formats ouverts. Je prépare mes cours avec LaTeX, AsciiDoc et aussi Libre Office ou Emacs. Lorsque je me retrouve sous Windows, j'ai l'impression d'avoir des menottes. C'est grave ou salutaire ?

LMH – *En informatique, c'est quoi le contraire du libre ?*

Rémi Boule – La prise d'otage de l'utilisateur dans des environnements logiciels fermés avec des formats



propriétaires. C'est aussi la perte du contrôle de sa personnalité numérique. Comme on dit, il faut être capable de contrôler son informatique si on ne veut pas être contrôlé par elle ! Je parle des utilisateurs mais c'est aussi vrai pour une association, une entreprise, voire, plus grave, un État !

LMH – *Que penses-tu justement de l'attitude de l'État à l'égard du libre ?*

Rémi Boule – Au niveau de l'État, c'est relativement schizophrénique. La main gauche de l'État ne sait pas ce que fait sa main droite. D'un côté, il y a un mouvement de libération des données publiques, des contributions à certains projets et de l'autre c'est la signature d'un contrat « open bar » avec Microsoft par le Ministère de la défense sans aucun appel d'offre public. De l'avis même du rapporteur de la commission qui a analysé ce contrat : « C'était déjà illégal à l'époque, je ne vois pas pourquoi cela le serait moins aujourd'hui ! On m'a demandé de valider la décision politique émanant d'un cabinet, j'ai refusé, mais on ne m'a pas écouté. » (in *Marianne*, 19 mai 2017). S'il n'y a pas de structures comme l'April et d'autres qui dénoncent ce genre de pratique, qui va le faire ?

Nous avons, avec d'autres, milité pour une clause de priorité au logiciel libre dans la commande publique mais quelques lobbyistes sont montés au front et les députés n'ont voté que pour un simple « encouragement ». Ceci n'engage à rien du tout mais, point positif, a permis des échanges intéressants dans l'Assemblée. Nous constatons que peu à peu les élus s'approprient les enjeux.

Dans l'Éducation nationale, notons que le ministère contribue à un projet libre nommé Eole mais étrangement la promotion n'en est pas faite... Les avancées proviennent surtout des acteurs de terrain qui sont, en plus, parmi les plus innovants dans le vrai sens du terme et pas seulement au sens marketing comme on peut souvent le voir.

LMH – *Et que penses-tu de la gestion du numérique scolaire, pédagogique et administratif, par les collectivités ?*

Rémi Boule – Elle est très variable. Il y a quelques mesures d'affichage comme un équipement massif en tablettes sans réel accompagnement des enseignants. Je ne parle pas uniquement des aspects techniques, bien souvent les enseignants sont très avancés dans l'utilisation des technologies, mais bien des aspects pédagogiques. Un enseignant cherche toujours la

plus-value pédagogique avant d'utiliser un dispositif quel qu'il soit.

Le libre est tout à fait cohérent avec les valeurs et les missions de l'Éducation nationale. Je renvoie à l'article de Richard Stallman : <https://www.gnu.org/education/edu-schools.fr.html>

LMH – *Prochain(s) objectif(s) pour poursuivre la « libération » de l'informatique ?*

Rémi Boule – Le nerf de la guerre est à mon avis celui des formats et des marchés publics. Je pense qu'il serait utile que l'État impose un véritable format ouvert pour les documents bureautiques. Pour cela il faut juste un peu de courage politique. Et il faudrait inscrire la priorité au logiciel libre pour les marchés publics dans la loi, mais, là aussi, il faut du courage politique !

**PROPOS RECUEILLIS PAR ANNICK
CNT interpo 46/12**



L'April (Promotion et Recherche en Informatique Libre) œuvre « depuis 1996 à la démocratisation et à la diffusion du logiciel libre et des standards ouverts auprès du grand public, des professionnels et des institutions dans l'espace francophone. Elle veille (...) à sensibiliser l'opinion sur les dangers d'une appropriation exclusive de l'information et du savoir par des intérêts privés. »

Elle organise régulièrement des rencontres de formation et d'information, propose de nombreuses ressources, dont un catalogue des logiciels libres, incite à la réflexion sur les brevets logiciels, l'interopérabilité, les formats, les « menottes numériques », etc, privilégie le partage du savoir et des connaissances et intervient régulièrement auprès des médias et des politiques, pour défendre les droits des utilisateurs et des auteurs de logiciels libres.

L'association est ouverte aux personnes, entreprises, associations, collectivités et organisations, qui se retrouvent autour des valeurs du libre.

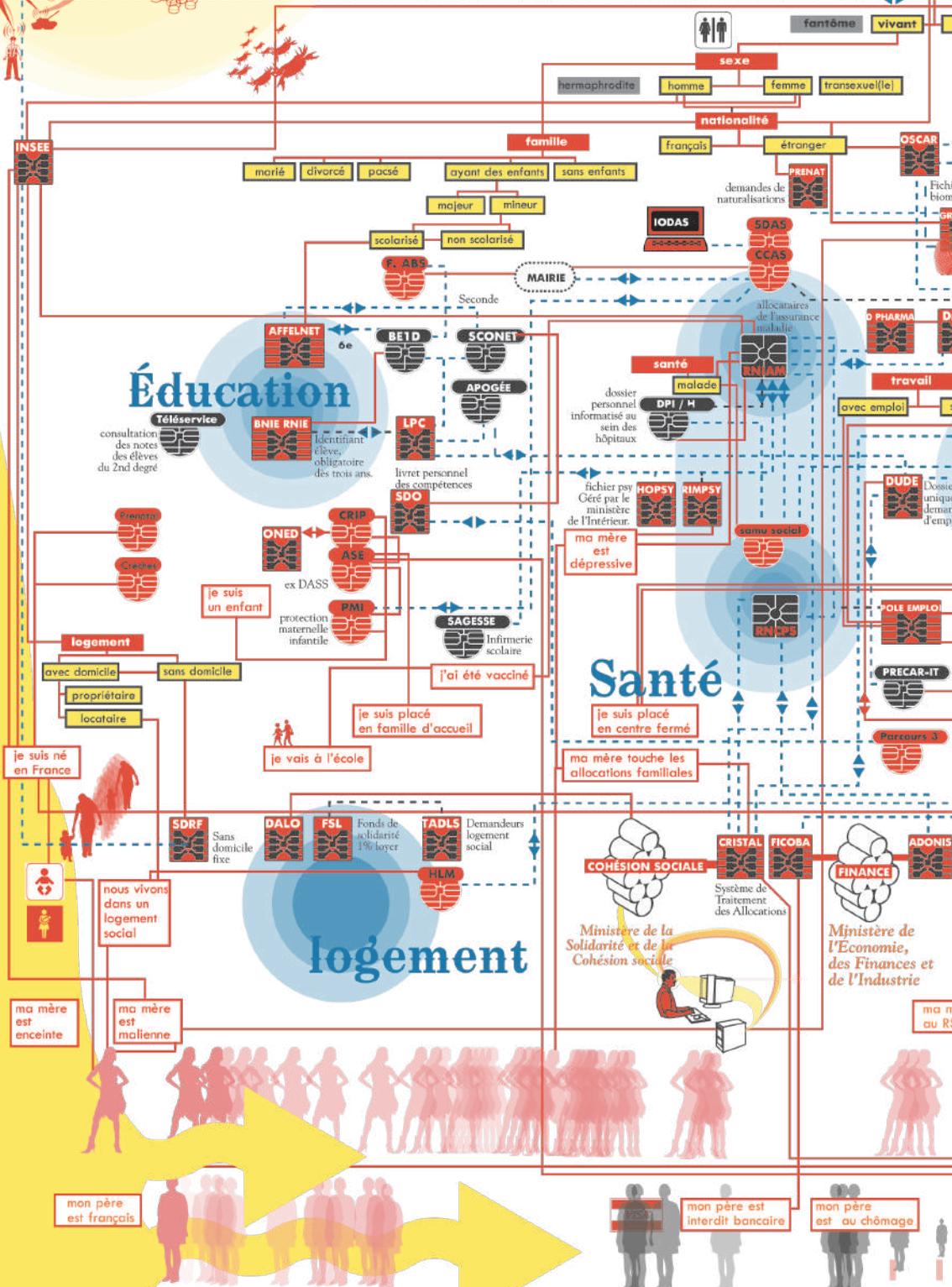
<http://www.april.org>



Oberthur
thales SAGEM
IBM
intel

fichiers, bases & répertoires sociaux

le dispositif informatique



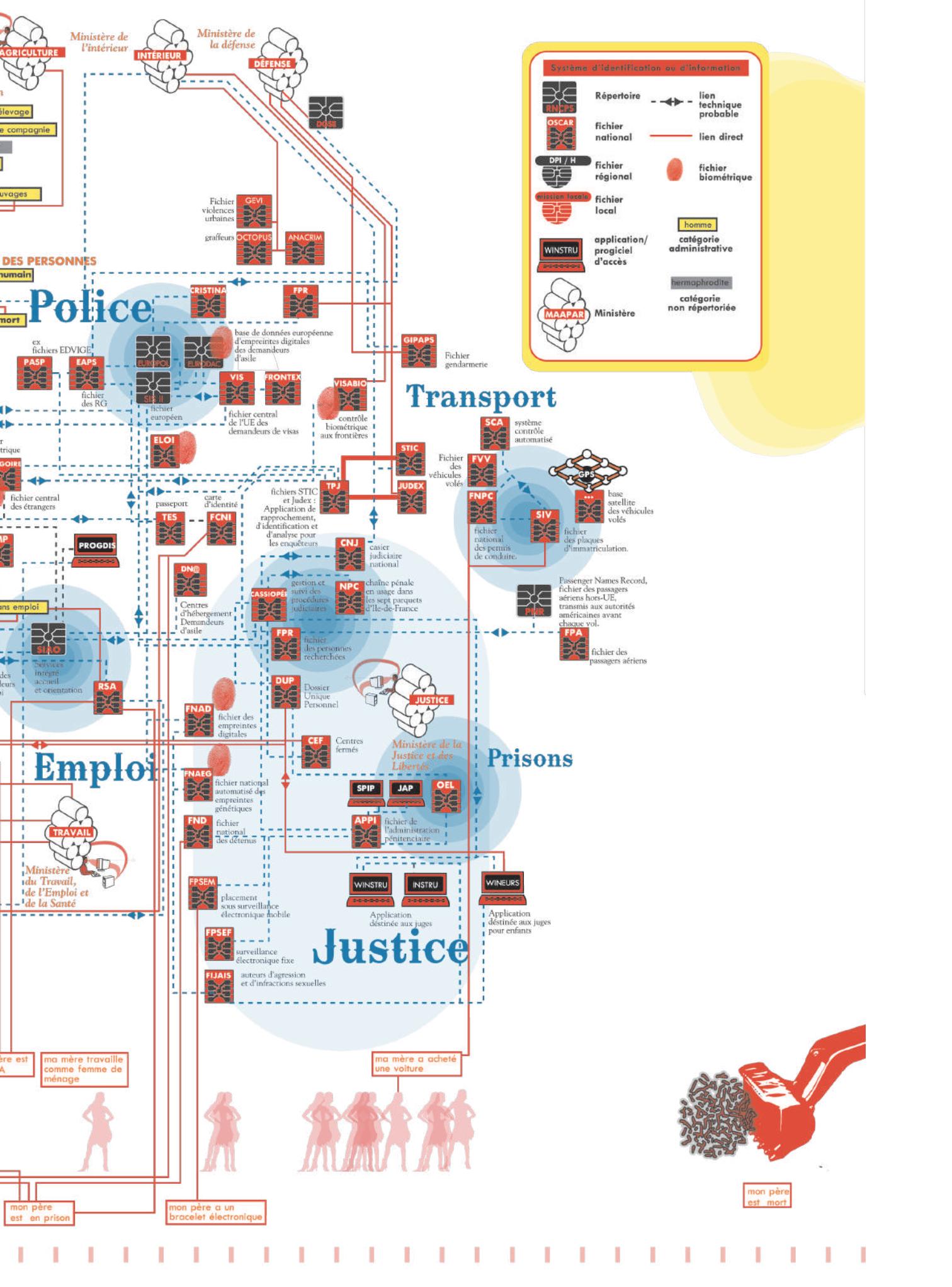
Éducation

Santé

logement

Ministère de la Solidarité et de la Cohésion sociale

Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie



Système d'identification ou d'information

- Répertoire** (RNCS, OSCAR, DPI/H, extension locale)
- fichier national**
- fichier régional**
- fichier local**
- application/progiciel/d'accès** (WINSTRU)
- Ministère** (MAAPAR)

Liens:
 - Lien technique probable (dashed arrow)
 - Lien direct (solid red line)

Catégories:
 - homme (yellow box)
 - catégorie administrative (grey box)
 - hermaphrodite (grey box)
 - catégorie non répertoriée (grey box)

Ministère (MAAPAR)

DES PERSONNES

Police

Transport

Prisons

Emploi

Justice

mon père est en prison

mon père a un bracelet électronique

ma mère a acheté une voiture

mon père est mort

Ministère de l'Intérieur
 Ministère de la Défense

Ministère de l'Intérieur

Ministère de la Défense

Ministère de la Défense

Ministère de l'Intérieur

Ministère de l'Intérieur

Ministère de l'Intérieur

Ministère de l'Intérieur

Ministère de l'Intérieur

Ministère de l'Intérieur

Ministère de l'Intérieur

Ministère de l'Intérieur

Ministère de l'Intérieur

Ministère de l'Intérieur

Ministère de l'Intérieur

Ministère de l'Intérieur

Ministère de l'Intérieur

Ministère de l'Intérieur

Ministère de l'Intérieur

Ministère de l'Intérieur

Ministère de l'Intérieur

PENSER LE NUMÉRIQUE ?

Depuis plus de 30 ans, le numérique a envahi nos vies. Nous en avons toutes et tous une utilisation quotidienne, que ce soit au travail, pour la vie quotidienne et familiale, nos activités militantes et associatives, les loisirs... À tel point que certains auteurs parlent de nouvelle révolution industrielle ou technologique (la quatrième ? Ou cinquième?)

Il est pourtant surprenant qu'un changement aussi important suscite si peu de réflexions ou questions en dehors des antiennes classiques : « on n'arrête pas le progrès ! », « c'est bien pratique »... Au mieux les « penseurs » qui s'y intéressent nous délivrent des recettes d'adaptation à la nouvelle économie. Pourtant en tant qu'anarcho-syndicalistes nous devrions nous questionner sur un projet pour lequel débordent d'enthousiasme les patrons et l'État.

Ainsi les problèmes soulevés par l'invasion numérique de notre société sont multiples et relèvent de nombreux champs : celui du travail, le champ social, l'environnement, la pensée et enfin l'anthropologie.



UNE COMPLÈTE TRANSFORMATION DU MONDE DU TRAVAIL

Si cette invasion a fait disparaître un grand nombre d'emplois tout en en créant quelques autres, elle a surtout transformé la quasi-totalité des métiers, toujours dans le même sens réductionniste en métamorphosant un grand nombre de travailleurs et travailleuses en simples exécutants. Elle a su dans un très grande nombre d'endroits extirper ce qui pouvait rester d'autonomie dans les activités productives.

Plus loin, en dehors de l'Europe, la nécessité de fabriquer les supports bien tangibles pour ces innovations dites « virtuelles » a engendré l'embauche d'une armée de petites mains enfermée dans des usines aux fenêtres grillagées pour empêcher les tentatives de suicide, ce qui en dit long sur leurs conditions de vie et de travail.

DES INÉGALITÉS AMPLIFIÉES PAR LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Loin de réduire les écarts entre les classes sociales et entre les habitants des différents pays du monde, les innovations technologiques forment de nouvelles inégalités. À tel point que des penseurs du conformisme ont inventé le concept d'inégalité d'accès qui leur semble être la seule existante aujourd'hui en bons apôtres du futur paradis virtuel qu'ils veulent nous vendre. Ainsi nous avons pu assister à la disparition du thème de la répartition mondiale des richesses dans les programmes de l'école primaire pour laisser la place à celui-ci. En réalité tout nouveau gadget technologique ne peut que creuser les écarts puisque tout le monde ne peut y accéder et que celles et ceux qui parmi les classes défavorisées y dépendent une part importante de leur revenu renforcent ainsi leur précarité.

LES CONSÉQUENCES BIEN MATÉRIELLES DE L'ÈRE DU VIRTUEL

Les apologistes du numérique vendent la dématérialisation de l'économie comme solution écologique à l'avenir de notre planète. Ils se gardent bien d'évoquer les aspects bien matériels de cette industrie, que ce soient les quantités phénoménales d'énergie électrique englouties ou bien les ressources précieuses spoliées, en général en Afrique, en renforçant la corruption et en déclenchant des guerres.

LA CROISSANCE D'UNE PENSÉE BINAIRE ET LA FIN DE L'ESPRIT CRITIQUE ?

L'utilisation intensive des ordinateurs et de leurs logiciels, sous quelques formes que ce soit, tend à développer une manière de penser en adéquation avec cet univers numérique. La pensée procède alors par analogie avec la manière dont on surfe sur internet. La consultation frénétique d'encyclopédie en ligne sur un téléphone intelligent (???) rend obsolète la culture générale. La vie virtuelle, en attendant celle « augmentée » remplacera bientôt toute expérience réellement vécue. S'il est difficile de prédire la manière dont l'esprit humain se conformera aux impératifs de la vie algorithmique, nous pouvons déjà observer les effets politiques de ce naufrage de la pensée critique à travers la prolifération des thèses complotistes sur les réseaux. L'actuelle prolifération des préjugés

identitaires et des replis communautaires suffit à elle seule à discréditer complètement le délire divinatoire du village global si bien vendu il y a quelques années.

VERS L'AVÈNEMENT D'UN HOMME NOUVEAU ?

Pour les nouveaux prophètes de l'avenir radieux qui nous ont déjà imposé le nucléaire, les OGM et les nanotechnologies, entre autres poisons, le « progrès » n'avance pas assez vite, ils se proposent donc maintenant de passer à l'humanité 2.0. Dans leur délire de contrôle total, après avoir mortifié notre Terre, ils promeuvent le transhumanisme. Celui-ci est censé nous libérer d'ici quelques années de nos imperfections, en particulier de notre mortalité. Finalement il s'agit bien de nous débarrasser de notre humanité. Ainsi les êtres nouveaux qui nous remplaceront, sous la surveillance d'un big brother soutenu par le big data seront certainement mieux adaptés au meilleur des mondes qu'ils nous promettent.

FRANCK

CNT éducation santé social 34

QUELQUES LIVRES POUR POUSSER LA RÉFLEXION

• *L'emprise numérique, Comment internet et les nouvelles technologies ont colonisé nos vies*, Cédric BIAGINI, L'échappée, 448p., 14€.

Un tour d'horizon sur l'invasion numérique et ses effets sur la société. L'auteur s'intéresse plus particulièrement à l'adéquation entre celle-ci et le capitalisme.

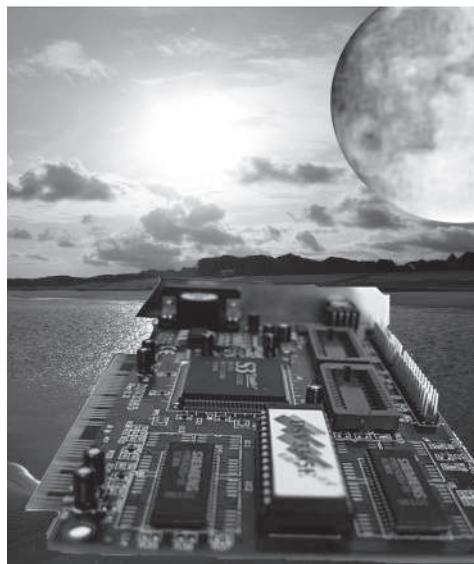
• *La machine est ton seigneur et maître*, YANG, Jenny CHAN et Xu LIZHI, traduit par Célia IZOARD, éditions Agone, 2015, 54p., 9,50 €.

Ce recueil de plusieurs textes est constitué de témoignages, récits de vie, poèmes et analyses concernant les travailleur-se-s chinois-es dans les usines fabriquant l'ensemble des gadgets high-tech dont les consommateurs occidentaux sont friands.

• *Le progrès sans le peuple*, David NOBLE, éditions Agone, 2016, 239p., 20 €.

L'auteur, historien des sciences et des techniques, combat dans cet ouvrage les lieux communs sur le progrès technique qui libère des tâches épuisantes. Il nous montre comment celui-ci utilisé par les capitalistes a surtout servi à priver les travailleurs et les travailleuses de toute autonomie vis à vis de leur activité, à licencier allègrement et à renforcer le contrôle sur l'ensemble des salariés.

• *La face cachée du numérique, L'impact environnemental des nouvelles technologies*, Fabrice FLIPO, Michelle DOBRÉ et



Marion MICHOT, L'échappée, 2013, 135p., 12 €.

Un livre pour répondre à celles et ceux qui parlent d'économie dématérialisée. Si les technologies du numérique ont pu paraître propres, c'est parce que, plus que toutes autres, elles fonctionnent à la manière d'une boîte noire, elles invisibilisent les nuisances provoquées par leurs productions et leurs utilisations. Elles provoquent en fait une pollution et une utilisation des ressources naturelles et énergétiques bien réelles et toute matérielles.

• *La silicisation du monde, l'irrésistible expansion du libéralisme numérique*, Éric SADIN, L'échappée, 293p., 17€.

L'auteur, s'est intéressé à l'histoire et aux idéologies véhiculées par la Silicon Valley en tant que berceau et centre exemplaire de l'industrie du numérique. Il nous montre comment celle-ci institue un technolibéralisme qui entend bien étendre les possibilités de profit du capitalisme jusqu'au moindre de nos gestes quotidiens.

• Enfin, pour finir deux ouvrages qui ne s'intéressent pas particulièrement au numérique, la plupart des textes qui composent ce recueil sont bien trop anciens pour cela, mais entreprennent une vaste réflexion sur les effets des technologies de masse sur notre humanité.

L'obsolescence de l'homme, tomes 1 et 2, *Sur l'âme à l'époque de la deuxième révolution industrielle*, et, *Sur la destruction de la vie à l'époque de la troisième révolution industrielle*, Günther ANDERS, éditions de l'Encyclopédie des nuisances et éditions Ivrea t1, éditions Fario t2, 364 et 428p., 25 et 30 €.



LES ÉCRANS, C'EST TROP BIEN... POUR LES INDUSTRIELS

Lettre écrite à mes collègues contestant un achat inutile et nocif. Cet achat a malheureusement eu lieu depuis... et, trois ans après, les dizaines de liseuses ne sont toujours pas sorties des cartons.
(extraits)

La cheffe d'établissement projette d'acheter un nombre important de liseuses numériques qui seraient prêtées aux élèves et serviraient à télécharger des ouvrages, gratuits ou payants.

L'utilisation de ce type de support numérique peut être intéressante dans quelques cas particuliers. Un non-francophone qui a besoin de dictionnaires pourrait y trouver les ressources qui lui sont indispensables et cela lui éviterait d'utiliser son smartphone pour cela. Un élève en situation de handicap dont la motricité altérée empêche l'utilisation de la souris pourrait tirer profit d'un écran tactile. Mais ces utilisations restent minoritaires et ce type de support doit donc être acheté avec une extrême parcimonie. Je suis fermement opposé à l'achat en nombre de liseuses.

QUELS FINANCEMENTS ?

Par quels fonds publics ces liseuses seraient-elles financées ? Les crédits pédagogiques ? Une subvention spécifique ? Cela soulève la question de la transparence de l'utilisation de l'argent public dans le cadre de la réforme sur la gestion des établissements. Leur prix varie de 90 € à 250 €, soit un coût de 2000 à 6000 € pour équiper une classe de 24 élèves. Il semble étrange qu'il soit si facile de débloquer une telle somme quand les photocopies à usage pédagogique (adapter les cours aux élèves) sont limitées, tout comme l'achat de fournitures courantes (feutres, tubes de colle, etc.). Il serait bon que ce projet d'achat gagne en transparence pour connaître son impact sur le budget de l'établissement et permettre à chacun de se positionner sur le sujet.

UN SUPPORT PEU ADAPTÉ

Sans parler de la brièveté de vie de ce type d'appareil, d'un point de vue pédagogique, l'achat de liseuses en lieu et place de livres papier ne semble pas

pertinent. Cet achat s'avérera coûteux et ne peut donc être envisagé qu'en substitution de l'achat de livres papier. L'uniformisation des supports pédagogiques ne va pas dans le sens d'une prise en compte attentive des difficultés de nos élèves. On ne peut pas dans un même temps parler de pédagogies différenciées ou de situations d'apprentissages et ne proposer aux élèves que l'utilisation exclusive d'écrans.

L'activité de lecture est multiple : survol, lecture approfondie, recherche d'information. En cours de

lettres, nous utilisons le plus souvent la lecture profonde qui permet une compréhension fine des textes. Des études psychocognitives montrent que le mode de lecture est modifié, entre autre, par le support proposé. Fait bien connu des collègues qui ont étudié la question des polices utilisées et de l'écartement entre les lettres. Or, il a été démontré (Thierry Bacino, 2012) que la lecture sur écran n'est pas linéaire, mais sélective. Si cela est positif pour une recherche d'information rapide, en revanche, cela est préjudiciable à une compréhension fine du texte. De plus, cette

lecture en survol, n'est accessible qu'à des lecteurs experts.

Un lecteur en difficulté, ce qui est le cas de nombreux élèves du lycée, se perd dans une lecture dynamique sur écran. À l'inverse de ce qui se passe avec un livre, la désorientation cognitive liée à la multiplication des liens hypertextes (potentiellement présents dans une liseuse) oblige le lecteur à mémoriser son parcours, son objectif de lecture et ses déplacements (recherche lexicale par exemple). C'est une difficulté importante pour des élèves dont la concentration et la projection spatio-temporelle sont faibles. Ces outils semblent donc bien peu intéressants pour les élèves, en grande difficulté scolaire et de



lecture, que nous accueillons au lycée.

S'y ajoute la fatigue oculaire. Certes, une liseuse, utilisant les encres électroniques, n'a pas le même comportement physique qu'un écran rétro-éclairé, mais leur petite taille, l'angle de lecture et la lumière ambiante jouent et participeront à la fatigabilité cognitive des élèves et à leur tension.

Si l'utilisation d'une liseuse peut être intéressante, il semble donc que cela ne concerne qu'une minorité d'élèves et de temps pédagogiques. Les liseuses seraient là, juste pour remplacer le livre papier, n'entraînant aucun bénéfice pédagogique majeur. Bien au contraire, elles seraient source de nouvelles difficultés.

DE L'ARGENT PUBLIC QUI PROFITE AUX ENTREPRISES PRIVÉES

Du point de vue économique et éthique, l'achat de ces liseuses n'est pas, non plus, acceptable. Les coûts globaux d'achats d'équipements numériques deviennent particulièrement conséquents dans le milieu scolaire. Or ces achats sont souvent « déconnectés » des besoins pédagogiques. Ou alors, comme dans le cas des TNI ou TBI, largement sous-utilisés.

L'argent public, celui du peuple, semble dans ce contexte dépensé pour d'autres raisons que la réussite des élèves. En revanche, ce type de dépenses respecte bien docilement les directives du ministère (cf. circulaire de rentrée).

On nous demande d'utiliser des liseuses qui requièrent le fonctionnement de l'Espace Numérique de Travail pour le téléchargement des livres. Mais, dans le même temps, il n'y a plus de personnel affecté à la maintenance des réseaux dans les établissements scolaires !

Cette situation revient d'une certaine manière à nous contraindre à ne travailler qu'avec des crayons à papier, mais sans nous fournir de taille-crayons. Et c'est d'autant plus regrettable que nos lycées professionnels publics forment au Bac Pro MRIM (maintenance des réseaux informatiques et multimédia).

Néanmoins, on peut être sûr que l'argent public

dépensé pour des équipements numériques, inutiles à l'enseignement, profite largement aux entreprises privées, qui écoulent à leur stock, au prix fort.

Enfin, outre le détournement d'argent public, l'achat de liseuses va à l'encontre de l'intégration du lycée dans un projet de lycée écoresponsable. La fabrication d'outils électroniques a un impact violent sur la planète et les hommes. À terme leur production et leur usage sont extrêmement coûteux. L'utilisation de métaux lourds ou rares dans leur conception, les méthodes de fabrication, mais aussi leur consommation électrique et leur obsolescence programmée, ont de multiples conséquences, au niveau écologique, social et humain. Des populations autochtones sont déplacées, spoliées et exploitées par l'économie post-coloniale occidentale et de notre côté on nous enjoint de surconsommer

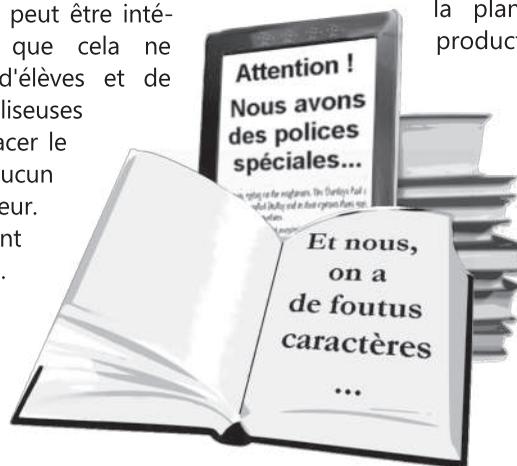
Sans oublier l'impossibilité actuelle de recyclage pour ce type d'appareil, ce qui augmente encore leur impact sur la nature. Au final, le livre papier demeure malgré tout un objet préservant notre planète.

Ces questions de morale et d'éthique peuvent sembler superflues, elles sont pourtant essentielles dans le cadre de l'école publique, qui a pour mission, entre autre, de former au respect des autres, de la nature, de notre environnement. Peut-on, sans vergogne, faire lire à des élèves un texte sur le respect des droits humains, ou sur l'importance de la préservation de la nature, sur une liseuse électronique ?

Je ne tiens pas à bannir les outils numériques de l'école. Ils peuvent être utiles et donner accès à des sources d'informations intéressantes. Mais je n'accepte que les outils que l'on choisit, soi-même, pour des raisons pédagogiques et de réussite des élèves. Or ici, manifestement, il ne s'agit, une fois de plus, que d'un outil que l'on nous imposerait à des fins mercantiles.

ERWAN CHASLES

Lettres-histoire, CNT éducation 93



SPORT ET MONDIALISATION

L'année dernière est paru chez Syllepse, un numéro de la revue Alternatives sud consacré aux conséquences des grands événements sportifs dans le monde. Sont traduits et publiés ici, sous le titre « Sport et mondialisation », des articles de chercheurs des pays concernés par ces compétitions mondiales.

L'article d'introduction de Laurent Delcourt nous rappelle « qu'aux antipodes des valeurs de l'olympisme, le sport-business est devenu une industrie très lucrative. Produit et reflet de la mondialisation, il lui imprime ses logiques marchandes, ses dynamiques clivantes et ses dérives mafieuses. "Stade suprême" de cette compétition inégale, les méga-événements sportifs s'imposent comme un rite de passage pour les économies émergentes. Une fois le rideau tombé, les pays hôtes doivent souvent déchanter. »

Dans chaque pays et chaque ville, chaque lancement de candidature est l'occasion de beaux discours légitimateurs. Catalyseurs de croissance économique, générateurs d'emploi et incubateurs de développement de pays dits « du sud ». Du Mondial mexicain en 1986 aux jeux de Rio en 2016 (nous pouvons rajouter Paris 2024 !) en passant par Pékin 2008 et les jeux du Commonwealth à Delhi en 2010 ou la coupe du monde en Afrique du sud la même année, c'est chaque fois la même rengaine. On découvre ensuite que la réalité est dure.

Au Brésil, pour les jeux panaméricains de 2007, la coupe du monde de football de 2014 et les JO de 2016 l'état d'exception s'oppose aux lois : expulsion d'au moins 150 000 personnes pour restructurer des quartiers au profit des populations nanties et 20 milliards d'euros de dépenses publiques. Les gagnants : la bourgeoisie locale, la FIFA, le CIO et les grandes entreprises transnationales.

Un article du Sudafricain Dale Mc Kinley montre bien comment la FIFA utilise le sport comme « bélier du capitalisme néolibéral » pour « exploiter les pays hôtes, et garantir, par tous les moyens, des bénéfices colossaux pour elle et ses partenaires commerciaux. » Au final, comme l'écrit Patrick Bond, lui aussi Sudafricain, « les Sudafricains paient l'addition et la FIFA fait des profits. »

Les coûts sont aussi sociaux et géopolitiques. Nous découvrons de grandes économies émergentes (Brésil, Inde, Afrique du Sud, Chine...) qui font miroiter aux populations leur entrée triomphale, au moyen du sport, dans le grand concert des nations. Les organisateurs avancent des retombées exceptionnelles qui valent bien l'effort consenti. Mais un article de Coakley et Lange de Souza remet les pendules à l'heure en montrant que le type de développement proposé et planifié est « tendancieux » : en aucun cas profitable aux populations, mais bien aux mafias du CIO, de la FIFA, aux grandes entreprises locales et transnationales.

Or si quelques voix critiques s'élèvent, elles sont en général bien faibles, « du fait des fausses croyances, fondées sur le sens commun. »

Exception faite, bien sûr, de ces intenses et magnifiques manifestations du peuple brésilien en 2013. Quand refleuriront-elles ? Ici ou ailleurs...

ZINEDINE Z.

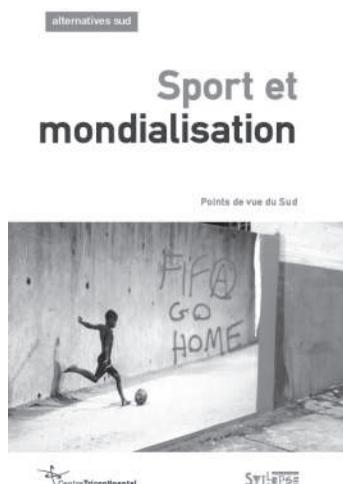
<http://le-sport.over-blog.org/>

Sport et mondialisation - Points de vue du Sud, Alternatives sud Volume 23-2016/1, Louvain-la-Neuve, éditions Syllepse, Paris 2016.

À lire aussi :

La Coupe est pleine ! Les désastres économiques et sociaux des grands événements sportifs, Éditions du Centre Europe – Tiers Monde (CETIM), Genève, 2013.

« La mondialisation sportive – La corruption citius, altius, fortius ! », Revue *Quel sport ?*, *Carnet d'enquête n°1*, janvier 2017.



NON À PARIS 2024 ! MALGRÉ TOUT !

L'éducation (conditionnement ?) à la compétition sportive a connu une accélération foudroyante ces derniers temps avec la candidature de Paris aux JO 2024. Son succès ne fait qu'intensifier son ardeur.

Le ministère de l'Éducation nationale a développé un programme complet d'opium sportif pour les jeunes : « l'année de l'Olympisme ». Sur Canopé, site ministériel de ressources pédagogiques, la « grande école du sport », propose « d'échanger avec vos élèves autour des nobles valeurs du sport à l'aide d'interviews de grands sportifs : respect des règles, solidarité, goût de l'effort, intégration, etc. ». À l'image des « fabuleuses histoires » des sports qui fleurissent régulièrement en librairie, on nous raconte sur ce site de belles histoires pour naïfs vivant un peu dans le ciel sans nuage de la publicité. Dans ce paradis olympique, pas de dopage, pas de politique, de boycott (de 1976 à 1988), de nazis (Berlin, 1936), de violence, de tricherie, de corruption du CIO. Coubertin (certes misogynne) est un jeune homme visionnaire. Raciste, colonialiste, méprisant le peuple, il admire Hitler et ses JO de Berlin¹. Chut... Tout cela ne dérange pas ces enseignants qui ne montrent aucun esprit critique, et se sont précipités avec des projets de poésie, films, chansons, photos et rencontres sportives estampillés, ou plutôt marqués Paris 2024®.

Cet embrigadement sportif est fortement soutenu



par l'UNSS et l'USEP, les deux associations du sport scolaire. Sans un mot sur la vétusté de nombreuses installations, ils encadrent des mini-Jeux Olympiques et distribuent des kits aux enseignants (la pédagogie clés en main) et des babioles colorées Paris 2024 aux élèves ! Les syndicats (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO) ne sont pas en reste : le 20 mars 2017 ils ont signé un protocole avec le comité d'organisation qui promet que l'exploitation des ouvrier-e-s et employé-e-s sera « humaine et responsable ». La CFDT affiche sa volonté de faire de ces JO un « projet exemplaire » et s'imagine que ce « sera une opportunité pour investir dans des territoires parfois délaissés. » L'union sacrée autour du sport continue de fonctionner à plein. Comme c'est toujours le cas lors des grands événements sportifs, on peut s'attendre plutôt à une gentrification de Paris et ses alentours², et une accélération du Grand Paris³.

Pour cette propagande olympique, on atteint quand même des sommets de novlangue idéologique publicitaire (pardonnez ce double pléonasme). Responsable et raisonnable ? Le comité d'organisation nous annonce un budget de 6 milliards d'euros. Ce chiffre déjà énorme, en comparaison des budgets sociaux est ridiculement sous-estimé : 17 milliards à Rio, 12 milliards à Londres, 35 milliards à Pékin, 11 milliards à Athènes. Toutes ces villes payent encore leurs dettes. Elles aussi avaient annoncé des budgets « raisonnables » qui ont triplé, quadruplé, quintuplé. Quant aux retombées attendues, les économistes non inféodés au comité d'organisation sont loin d'être aussi optimistes que celui-ci⁴. Boston, Hambourg, Rome ou Budapest ont été raisonnables en renonçant à cette folie. Paris va s'y vautrer. Et la propagande française jubile.

HARPO

(<http://www.grouchos.org/>)

- <http://le-sport.over-blog.org/search/baron/>
- « L'olympisation à marche forcée ; une propagande d'État, un ordre mondial » Revue *Quel sport ?*, *Carnet d'enquête n°2*, mars 2017.
- <http://www.mesopinions.com/petition/politique/appele-referendum-candidature-paris-aux-jo/28276>
- <http://ecosport.blog.lemonde.fr/2017/01/10/des-retombees-de-leuro-2016-a-ceux-des-jo-2024/>



ARMAND GATTI : L'ÉTERNITÉ PAR LES MOTS

Hommage à Armand Gatti....

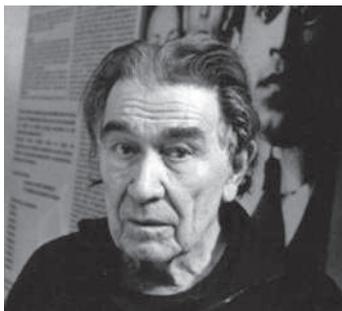
C'était en 2001, la ville de Montreuil avait été le théâtre d'une magnifique lutte contre la reprise en main et en régie municipale du Cinéma Méliès. La lutte avait donné lieu à un front large, uni et combattif. C'est dans le sillage de ce combat, que le Forum Libertaire de l'Est Parisien avait germé dans les fraternités et sororités joyeuses des camarades libertaires montreuillois. Militant.e.s d'Alternative Libertaire, de la Fédération Anarchiste et de la CNT, nous avons imaginé ce Forum pour prolonger nos combats. Nos pas nous avaient naturellement menés vers la Parole Errante, dans cette Maison de l'Arbre que Gatti avait sauvé de l'abattage, lui qui rêvait d'ériger un « observatoire des étoiles »¹. La Maison de l'Arbre, dans le jardin de Georges Méliès où il était en résidence, était devenue notre maison. Armand se plaisait à nous le répéter « Ici, vous êtes chez vous, c'est la maison des anarchistes ». Comme en Espagne libertaire, il avait aboli l'argent de toutes les transactions qui nous liaient, comme de toutes les représentations qu'il donnait. Serge Utgé-Royo était venu chanter *La Confederacion*, et *Les ami.e.s de sous la cendre* avaient ressurgi de nos mémoires assassinées et pourtant si vivantes. Comme autant de Paroles Errantes venues se rassembler pour nous l'espace d'un soir étoilé...

C'est dans cette Maison de l'Arbre que nous avons rencontré Hélène Châtelain, sa compagne, qui nous avait guidé.e.s sur les traces de l'immense Nestor Makhno. À qui nous sommes lié.e.s à jamais.

Gatti avait rassemblé les mots du libertaire cosaque et nous les offrait comme autant de gouttes de pluie miraculeuse, régénérante,

quand la sécheresse du capitalisme n'était pas loin d'avoir raison de nos espoirs. Gatti nous rapportait inlassablement ses mots :

« Proletaires de tous les pays,



plongez dans vos propres profondeurs, cherchez-y la vérité, inventez-la (il appuyait toujours sur cette injonction !), vous ne la trouverez nulle part ailleurs »².

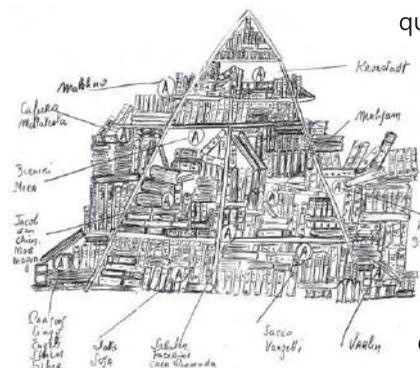
Cette pluie régénérante, source de vie, il se plaisait encore à nous en rappeler le cycle ! Car le cycle de l'eau

était pour lui une invitation à penser, à rêver, à imaginer que les gouttes de pluie qui tombaient sur nous étaient les mêmes qui étaient tombées – et avaient touché – les marins de Kronstadt. Une manière encore de retenir pour un instant ces Paroles errantes... Cette mémoire des vaincu.e.s.

Il marchait plus vite que nous. Ses mots de géant, nous aidaient à l'accompagner. Et pourtant, parfois, il nous parlait de manière inattendue comme lors de cette soirée à la Villette où il avait d'abord asséné que tant que les humains tuaient les baleines, il n'y avait aucun espoir pour l'humanité. Puis il nous avait tenu.e.s serrés autour d'un feu nourri par sa passion de la physique quantique, que nous découvriions alors grâce à lui... Inquiet, il répétait souvent que pendant que nous parlions, des trains entiers sillonnaient l'Europe, remplis d'animaux qui allaient à l'abattoir... Cette industrie de la mort ne lui laissait pas de répit.

Nos pas dans les siens, nous avons arpenté jusqu'aux rues de Saint-Benoît-du-Sault, dans l'Indre, où grâce à Jean-Marc Luneau, fidèle et infatigable compagnon de route, Gatti fut l'invité en 2007 du neuvième festival de ce bout du monde. Nous y avons vu, entre autres, un de ses films sous les étoiles (les vraies !) *Les arbres de Ville-Evrard*. L'occasion de nous redire combien la nature nous dépasse et combien les arbres sont grands. Tellement, qu'ils peuvent résister à la bombe atomique. À l'instar de l'incroyable Gingko Biloba ! Il était toujours à la recherche de ce qui résiste à la mort et à la destruction capitalistes contre toute vraisemblance !

Les arbres salvateurs, ce furent d'abord ceux de la forêt de la Berbeyrolle qui le protégèrent alors qu'il était dans la Résistance. Lui, le maquisard, fut sauvé par son arme qu'il ne chargeait jamais. Irrésolu à tuer qui que ce soit, c'est dans cette forêt qu'il enracinait son combat des mots. Ah ! Que maudite soit la guerre !³



On se souvient de ces journées à la Maison de l'Arbre pour des lectures, rencontres, échanges, expos, pièces de théâtre, avec Hélène Châtelain, Jean-Jacques Hocquard, Stéphane Gatti... Cette maison de l'Arbre où chaque année depuis dix ans, la CNT dessine un Autre futur...



Et contre toute vraisemblance, Gatti nous disait que la révolution espagnole était une victoire, que nous n'avions pas perdu mais gagné ! C'était parfois dur à comprendre, mais Gatti refaisait le combat des mots pour nous...

C'est alors que, vêtu de la veste de Durruti, le poing (gauche, il y tenait !) levé, il partageait avec nous sa pensée et ses lectures du monde présent, ses espoirs immédiats et ses utopies concrètes. Son auberge était à la Grande Ourse.

Gatti, l'éternité par les mots.

NATHALIE ASTOLFI ET ALAIN DERVIN
à Montreuil, le 10 avril 2017.

(1) *L'éternité par les astres* de Louis-Auguste BLANQUI.

(2) Citation de Nestor Makhno.

(3) Refrain d'une chanson pacifiste de Gustave NADAUD, *Le soldat de Marsala*.

PASSION DU GÉNÉRAL FRANCO PAR LES ÉMIGRÉS EUX-MÊMES

Pré-trajet

JAMIN - Le généralissime Francisco Franco !

De l'autre côté de l'aire de jeu Mateo répond en criant.

MATEO - En retard.

JAMIN - Qu'est-ce qui lui est arrivé ?

D'un autre point de l'aire de jeu Rafaël crie à son tour.

RAFAEL - En retard – il l'est au moins d'un siècle - On n'en est plus à quelques secondes près...

JAMIN - Qui doit l'amener ?

MANUELA - Joan (celui du trajet Toulouse-Madrid)

JAMIN - Quelqu'un l'a vu ? (Répondez pas tous en même temps...)

Rafaël se rapproche de Jamin.

RAFAEL - Voilà trente ans que deux fois par jour tu souhaites sa disparition. Mais qu'il prenne deux minutes de retard à un rendez-vous, et te voilà orphelin.

Dolorès tend vers lui le micro de son magnétophone.

DOLORES - Pour vous - Franco c'est quoi ?

RAFAEL - Quelque chose qui me fait répondre que je n'aime pas les interrogatoires.

DOLORES - Rassure-toi – c'est une bande qui risque de passer à la radio (sur la deuxième chaîne).

JAMIN - La publicité (dans ce genre de manifestation) c'est toujours un boomerang.

Joaquin s'empare du micro de Dolorès.

JOAQUIN - Moi (au contraire) je tiens à ce que les indicateurs de la dictature sachent ce que je pense de leur patron (ça me mettra d'accord avec ce spectacle).

DOLORES - Et c'est quoi ?

JOAQUIN - Un chantier... au-dessus du charnier, une

plante grasse... sur la plante grasse, une seule espèce de fleurs : les médailles (pieuses, agressives, commémoratives, à titre posthume). Mon nom est Joaquin...

DOLORES - Pas la peine.

JOAQUIN - Mon adresse...

MIGUEL - (Trop poétique.)

JOAQUIN - Les caricaturistes du monde entier (dont il est souvent le gagne-pain) signent leur caricature – Pourquoi pas moi ?

MIGUEL - Sur la caricature je ne suis pas d'accord – Ce n'est pas de Franco dont on crève, c'est des images fausses qu'on se fait de lui – Lorsque la vraie se manifeste, on se retrouve au tapis (parfois pour le compte).

CARLOS - Elles sont fausses parce qu'elles sont désespérées.

Miguel montre la pompe à air qu'il a apportée.

MIGUEL - Ça dépend. Pour moi, tenant compte de ma réalité actuelle Franco c'est cette pompe – c'est elle qui lui donnera une existence tout à l'heure lorsque sa baudruche sera amenée – Est-ce une vision pessimiste ou optimiste ?

DOLORES - Pour toi Franco, c'est quoi ?

CARLOS - Le produit d'une commande par (et pour) le pouvoir économique, basé sur l'armée et sa violence de classe.

ALFONSO - (Ça manque de perversité)

...

Extrait de *Passion du général Franco par les émigrés eux-mêmes*, Armand Gatti, Éditions du Seuil, 1975.



OUSMANE SEMBÈNE : LE GRIOT RÉVOLTÉ DU CINÉMA

Portraits de cinéastes de la Révolte.

Né en janvier 1923 en Casamance, dans le sud du Sénégal, alors sous administration française, Ousmane Sembène quitte l'école très tôt suite à un conflit avec son instituteur, ne supportant pas la soumission.

En 1938, il est envoyé à Dakar où il sera mécanicien puis maçon. À Dakar, Sembène est confronté pour la première fois au racisme colonial. En 1944, il est mobilisé dans l'armée française et tandis qu'il risque sa vie tous les jours, le 1er décembre à Thiaroye, la France massacre un régiment de tirailleurs.

En 1946, il arrive en resquilleur à Marseille et s'y fait engager comme docker. Il adhère à la CGT et au PCF où il fréquente les bibliothèques et les cours du soir. Sembène participe également à de nombreuses manifestations contre les guerres coloniales d'Indochine et d'Algérie. C'est durant cette période qu'il prend conscience du fait colonial.

En 1951, il se fracture la colonne vertébrale dans un accident du travail et doit rester alité durant un an. Il se familiarise alors avec la littérature afro-antillaise, afro-américaine et se montre assez critique de la négritude dont il rejette l'essentialisme, se considérant d'abord comme un travailleur et seulement ensuite comme un noir¹. Sembène ne s'est jamais reconnu dans les thèses de Senghor, mais bien dans celles de Césaire, Fanon, Diop et Cabral.

En 1956, Sembène écrit son premier roman : *Le Docker noir*. Un an plus tard, il crée à Marseille une section du parti africain pour l'indépendance. En 1960, le Sénégal devient indépendant et Sembène renonce à sa nationalité française et y retourne. Il y publie son chef-d'œuvre littéraire : *Les Bouts de bois de Dieu* qui décrit la grève historique des cheminots de la ligne Dakar-Niger de 1947. Mais durant un voyage au Congo, où il rencontre Lumumba, il se rend compte que son travail d'écrivain n'a pas vraiment d'écho en Afrique alors que le cinéma y est très populaire. Sembène préfère la littérature, mais à cause de

l'analphabétisme régnant en Afrique, il considère le cinéma comme « la meilleure école du soir ».

Il décide alors de devenir cinéaste. Après un passage à Paris, où les écoles de cinéma lui restent fermées, il se rend à Moscou en 1961 où il étudie au studio Gorki.

En 1963, il réalise son premier court métrage : *Borom Sarret*. C'est l'histoire d'un « bonhomme charrette » qui fait le taxi avec une carriole tirée par un cheval. Entraîné par un client dans le quartier résidentiel interdit à ce type de véhicules, il est arrêté par un flic qui saisit la charrette, faisant perdre au pauvre homme

son gagne-pain. Comme pour son travail littéraire, Sembène veut par son cinéma rendre les gens conscients de leurs propres intérêts.

En 1966, Sembène dénonce le néocolonialisme français en réalisant *La Noire de...* qui narre l'aventure d'une jeune bonne sénégalaise que ses patrons français ramènent avec eux à



Antibes. Esulée et traitée avec dureté et mépris, elle finit par se suicider. Il poursuit la mise en lumière des crimes coloniaux et de leurs conséquences en 1971, avec *Emitaï*, qui raconte l'histoire d'un village de Casamance en 1942 dont l'armée française doit réquisitionner tout le riz alors que les hommes ont tous été envoyés combattre en métropole. Enfin, dans *Camp de Thiaroye* qui sort en 1988, il dévoile l'épisode tragique du massacre par l'armée française d'un bataillon de tirailleurs revenus d'Europe en 1944 et accusés de mutinerie, car on préparait leur démobilisation sans solde après qu'ils ont combattu pour libérer la France.

Son œuvre évoque également la situation sociale, en exposant les tensions, les oppositions et les luttes, internes et externes au Sénégal. En 1964, il tourne *Niaye* qui raconte l'histoire d'un chef de village qui a eu des rapports incestueux avec sa fille et dont tout le village désapprouve la conduite sans oser se rebeller. Il dresse ainsi un portrait critique de la féodalité en Afrique. Dans *Le Mandat*, tourné en 1968, c'est la bourgeoisie sénégalaise qui est dénoncée. Composée



d'intellectuels et de cadres administratifs, elle utilise son savoir pour exploiter le peuple. *Xala*, en 1974, approfondit le thème et critique de façon drôle et féroce la nouvelle bourgeoisie sénégalaise. Avec

Ceddo en 1976, Sembène traite de la pénétration de l'islam et du christianisme en Afrique de l'ouest au XVIIIe siècle et de la résistance des « Ceddos » qui ne veulent pas abandonner le spiritualisme africain. En 1991, *Guelwaar* dénonce l'aide internationale inoculée par dose homéopathique à l'Afrique à travers le portrait fictif d'un défenseur de l'autodétermination africaine qui a été éliminé parce que ses paroles dérangeaient et dont l'enterrement suscite des tensions entre catholiques et musulmans, riches,

pauvres et nobles.

Courts et longs métrage de Sembène expriment une vision à hauteur d'homme, horizontale. Avec *Faat Kiné* en 2000, il démarre un triptyque consacré à l'héroïsme féminin au quotidien. Le second, *Moolaadé*, en 2003, traite du thème de l'excision. Son décès, en 2007, l'empêche d'achever le dernier volet.

Le regard sans complaisance d'Ousmane Sembène sur l'Afrique est une critique de la corruption des élites, de l'exploitation des uns par les autres, des discriminations, de la bureaucratie, de la bourgeoisie, du poids des traditions et des aliénations religieuses et néocoloniales. Autodidacte devenu écrivain puis cinéaste, il est toujours resté fidèle à ses convictions et à son peuple.

THIERRY VANDENNIEU
CNT éducation Paris

(1) DIA Ibrahima Thierno ; BARLET Olivier : *Sembène Ousmane (1923-2007)* ; Paris ; L'Harmattan ; Africultures n°76 ; 2009, 216 p.

LA CHOSE COMMUNE : UN OPÉRA JAZZ RÉVOLUTIONNAIRE

La Chose commune est un spectacle musical qui s'est tenu du 19 au 29 avril à l'espace Cardin du théâtre du Châtelet. David Lescot, comédien, metteur en scène et auteur des textes, a conçu l'œuvre comme un reportage où il incarne un personnage qui déambule dans le Paris révolutionnaire. Cet opéra a été composé par l'organiste Emmanuel Bex, qui raconte l'histoire de la Commune par le jazz. Avec eux, sur scène, la chanteuse et comédienne Élise Caron, le slameur Mike Ladd, la saxophoniste Géraldine Laurent et le batteur Simon Goubert. Comme le dit David Lescot : « Il y a dans *la Chose commune* l'idée de mettre à égalité le texte et la musique, c'est-à-dire l'Histoire et la manière de la raconter, l'art et l'événement. Le jazz et la politique après tout, sont un peu frère et sœur, car ils doivent savoir improviser. »

Le spectacle débute par un poème épique porté par l'orgue de Bex. Ensuite, l'histoire de la commune se déroule au fil des compositions et improvisations chantées, scandées, slamées jusqu'à la semaine sanglante. David Lescot y a intégré les avancées

démocratiques, les décisions sur l'école, la santé, le statut des travailleurs et des femmes. On y déclame du Vallès, du Clément, du Verlaine et du Rimbaud, et on y cite le manifeste du Comité central de l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés. On y entend également des versions jazz du *Temps des cerises* et de *La Semaine sanglante* qui n'ont jamais résonné avec autant d'actualité.

Le spectacle est à retrouver sur un CD intitulé *La Chose commune* sur le label Le Triton qui reprend l'intégralité du spectacle. Le spectacle se jouera encore sur la scène de « Jazz à Marciac » le 1^{er} août 2017.



RÉÉDITION DU TALON DE FER, DE JACK LONDON

Fin 2016, une nouvelle traduction de ce roman d'anticipation de Jack London était enfin disponible. Échanges sur cet ouvrage avec Nico, l'éditeur.



LMH : *Libertalia s'est lancée depuis plusieurs années dans la réédition de l'œuvre de Jack London. Avec Le Talon de fer, il s'agit même d'une retraduction complète de l'ouvrage. Pourquoi ce travail était-il nécessaire ?*

Nico : Libertalia est une maison d'édition qui est née il y a une dizaine d'années sous le sceau londonien puisque notre tout premier titre était *Le Mexicain*, parlant de boxe et d'émancipation. À l'époque, on avait utilisé une vieille traduction, celle de Louis Postif, datée et fautive, mais non sans charme puisque ce traducteur-là usait (abusait) de l'imparfait du subjonctif. En 2017, nous avons demandé à Philippe Mortimer, traducteur des hobos et des pirates, également éditeur de *L'Insomniaque*, de retraduire celle-ci aussi. Avec nous, Philippe a traduit dans une langue accessible et imagée plusieurs des nouvelles de London : *Construire un feu*, *Coup pour coup*, *L'Apostat* (à paraître en janvier 2018), mais aussi son grand roman d'anticipation, *Le Talon de fer*. La Pléiade en a fait autant, et désormais, les lecteurs disposent de plusieurs traductions pour (re)découvrir l'auteur de l'éternel *Martin Eden*.

Vous l'aurez compris, Jack London est un auteur qu'on affectionne, au même titre que Traven ou Orwell, parce qu'ils sont les écrivains de la marge et de la révolte.

LMH : *Qu'est-ce qui constitue aujourd'hui l'intérêt d'un roman écrit il y a plus d'un siècle ?*

Nico : *Le Talon de fer* est une dystopie, une fiction imaginant une société future apocalyptique dans laquelle le peuple en révolte a été écrasé par la botte capitaliste. À certains égards, ce récit préfigure *Nous*, le grand texte d'Evgueni Zamiatine, et même *1984*. Dans *Le Talon de fer*, on suit un héros prolétarien, Ernest Everhard (un double de London) et sa compagne, la belle Avis Everhard, narratrice

et transfuge de la bourgeoisie. Certaines pages sur le lumpenproletariat sont d'un grand souffle. Mais ce roman a été mal accueilli par la presse socialiste de l'époque, les militants ont été frappés par le pessimisme de London, qui décida de la rédaction à la suite de l'échec de la révolution russe de 1905. Quelques années plus tard, à l'occasion de sa première traduction en français en 1923, on s'est mis à le lire comme le récit d'anticipation du fascisme, dernier avatar d'une société capitaliste aux abois. Pour ma part, je le considère comme un grand classique de la révolte, un récit épique et sombre assez bizarrement construit mais puissant.

LMH : *Vous avez choisi de publier en annexe toutes les préfaces qui ont accompagné chacune des rééditions de cet ouvrage en France. Pourquoi ce choix ?*

Nico : *Le Talon de fer* a été tour à tour considéré comme un grand roman pacifiste, antimilitariste, nihiliste, antifasciste, communiste... Il y a vingt ans, en pleine période de « fin de l'histoire », on l'a même lu comme un grand roman d'amour. Avec notre édition, nous l'ancrons à nouveau dans la geste émancipatrice. Et nous proposons de lire ce qu'en disaient en leur temps Anatole France, Paul Vaillant-Couturier ou Bernard Clavel. Deux textes méritent une attention plus particulière, une lettre de Trotski (1937) adressée à Joan London, la fille de Jack, alors qu'elle rédigeait une biographie sur son père (publiée en 1939). Il y analyse de façon assez lumineuse les aspects antibureaucratiques du roman. Il faut aussi s'intéresser à ce qu'en disait Francis Lacassin, grand passeur des littératures populaires, éditeur des textes de London en 10/18.

PROPOS RECUEILLIS PAR PIERRE,
CNT Éducation 35

Le Talon de fer, Jack LONDON, éditions Libertalia, 2016, 450 pages, 16 €.

SIDI WACHO, NOUVEL ALBUM

Après MAP et ZEP, voici le nouvel album du copain Saïdou, sorti l'année dernière. Et ça fait bien plaisir de retrouver du rap de prolos qui fait trembler les bourgeois. Sidi Wacho, c'est un groupe intercontinental qui va du sud au nord, complètement à l'ouest et qui t'emmène jusqu'en Europe de l'est. Il prend le soleil venu du Chili avec Juanito Ayala et il envoie des ondes contestataires jusqu'à Lille Roubaix Tourcoing. Comme ils disent : « Sidi Wacho ce n'est pas de la cumbia, ce n'est pas du rap, ce n'est pas de la musique des Balkans. Ce sont des textes

engagés qui piquent et qui nous rappellent que *la lucha sigue* ». Ça remue les tripes et ça donne envie de balancer des pavés sur la plage et dans la gueule de tous ceux « qui nous emmerdent, qui nous irritent à nous faire péter les durites ».

À écouter sans modération en dansant sur des barricades ou en construisant des cabanes.

Sidi Wacho, *Libre*, Blue Line, 2016

IROISE



Murs populaires



Alors que nous nous organisons de nouveau pour résister à l'offensive étatique et patronale sur notre code du travail, il peut être utile de revenir sur la lutte de 2016. C'est précisément la volonté de ce livre des éditions CNT-RP, qui a pour objectif de recenser certains tags qui ont recouvert les murs de nos villes pendant le mouvement social, en s'appuyant sur des photos prises et publiées sur internet. C'est donc d'une certaine façon, un travail de mémoire qui est ici accompli, avec un classement (forcément subjectif et avec ses défauts et ses qualités) par thématique, dont chaque partie est introduite. Mais c'est aussi un travail dont le résultat est drôlement jouissif : quel plaisir de se replonger dans certaines inscriptions ! Dès que nécessaire, une note de bas de page vient

explicitier la référence. Allez, quelques morceaux choisis pour le plaisir : « adidas la police », « retrait de la loi travail ou on spoile *Game of thrones* », « 49.3 2 1 Boum ! ». Tous ces tags ont le mérite de renouveler l'imaginaire de la lutte, de jouer allègrement sur les mots, même si certains d'entre eux trouvent aussi leurs racines dans la mémoire collective des luttes (références à 1789, la Commune, la Résistance...). Enfin, le livre se termine par une chronologie bienvenue du mouvement. J'ai malgré tout un regret dans ce livre : le fait qu'il n'y ait pas d'illustrations. L'avantage, c'est que le coût s'en ressent !

PIERRE

Murs populaires ; Tags du mouvement contre la loi travail, éditions CNT-RP, novembre 2016, 150 pages.

Des Impatientes

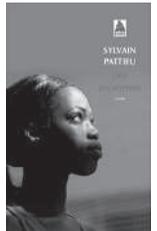
Sylvain Pattieu nous livre un roman centré sur les personnages d'Alima et Bintou, deux jeunes filles issues d'un milieu défavorisé. Radicalement différentes, elles sont pourtant renvoyées ensemble de leur lycée de banlieue parisienne.

Toutes deux embauchées dans un magasin d'ameublement suite à leur exclusion, elles découvrent les relations patron-salariées et la hiérarchie qui règne au sein même des employées. Face aux petites mesquineries et aux profondes aberrations de ce nouvel univers, Bintou, qui a la langue bien pendue et Alima, une force de volonté peu commune ainsi qu'un certain sens de la répartie, apprennent la solidarité pour s'élever au-dessus des injustices et découvrent le

combat syndicaliste. Récit d'une initiation au monde du travail et à la lutte collective, ce texte est plein d'une énergie revigorante.

Ce roman est conçu de façon particulière, découpé en petits chapitres qui multiplient les monologues intérieurs, les points de vue de différents protagonistes, les développements descriptifs, les fiches techniques internes à l'entreprise... Le tout tresse de petits détails qui construisent à petites touches le portrait de personnages attachants et la trame d'une histoire émouvante et remplie de vérocité. À mettre dans toutes les mains à partir de 14-15ans !

Sylvain PATTIEU, *Des impatientes*, éditions du Rouergue, Collection Babel, 2012.



LEILA

Photo de groupe au bord du fleuve



Méré, Bilala, Batatou, Mâ Bilenko, Laurentine et toutes les autres nous entraînent avec elles dans leur lutte acharnée pour leur survie et leur dignité. Casseuses de pierres dans une carrière, elles réclament l'augmentation du prix de vente de leur sac de gravier. Goutte d'eau qui déchaîne une tempête dans la société sclérosée qui les entoure... Ces femmes ont déjà toutes payé lourdement le prix de leur féminité. Et pourtant, elles osent tenir tête pour faire valoir leur droit à exister comme les autres.

Le récit d'Emmanuel Dongala, curieusement rédigé à la deuxième personne, permet de vivre au même rythme que Méré le déroulé haletant de ces quelques journées de combat, de partager ses doutes,

ses souvenirs, ses émotions... De comprendre avec elle ce qui fait si bien système dans la société d'oppression et d'exploitation dans laquelle elle a grandi. Comment le patriarcat fonctionne comme fondement de la hiérarchie sociale qui justifie ensuite tous les abus, toutes les spoliations, dont la corruption est le fluidifiant.

La chronique de cette lutte exemplaire est une merveilleuse découverte. Aussi drôle et enlevée que tragique et sans concession, Emmanuel Dongala nous livre un regard acéré sur les rapports de pouvoir qui animent la société africaine, ainsi qu'un portrait de femme complexe et lumineux.

Emmanuel DONGALA, *Photo de groupe au bord du fleuve*, Acte Sud, Coll. Babel, 2010.

ÉLISE



INSPECTIONS, DÉROULEMENTS DE CARRIÈRES... LE CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ

Après la réforme des rythmes et la refondation de l'école, le ministère s'est attaqué aux Parcours professionnels, carrières et rémunérations des enseignant-e-s : le PPCR !

Annoncée entre deux manifs sous les matraques, cette opération communication du ministère devrait se concrétiser au 1er septembre 2017. Le temps pour cette rentrée que les bureaucrates syndicaux et les technocrates de la rue de Grenelle s'accordent sur les modalités précises des nouvelles inspections et du déroulé de nos vies dans l'Administration.

INSPECTION : LA NOTE, C'EST FINI

L'inspection ancien régime vit sa dernière année. Elle sera remplacée par quatre rendez-vous de carrière au moment des passages aux 7^e et 9^e échelons de la classe normale, et au moment de l'accès à la hors classe et à la classe exceptionnelle. Terminées les avancées d'échelons au grand choix ou à l'ancienneté, une cadence unique pour les avancements sera mise en place. La hors classe est donc maintenue mais plus accessible. Le passage à la hors classe sera automatique après un certain nombre d'années passées dans le 11^e échelon de la classe normale. Quant à l'élite (10 %), elle bénéficiera d'une nouvelle grille : la classe exceptionnelle. On n'est quand même pas à Nuit Debout !

Quels seront les critères pour accéder aux classes supérieures ? Le mystère reste entier. Ce qui est déjà certain, ce sont les pourcentages limités d'accès et l'avis du chef : le changement dans la continuité.

GAGNER PLUS ? ÇA DÉPEND DU POINT DE VUE

Nous sommes au 16^e rang, derrière l'Allemagne, l'Irlande, la Hollande... en comparaison des salaires des enseignants du primaire après 15 ans d'exercice.

Pour faire bonne figure, au 1er janvier 2017, les mesures du PPCR s'appliqueront. Cela se concrétisera par de nouvelles grilles indiciaires où quelques échelons se verront ajoutés de 6 à 11 points. Une fortune ! Soit un gain de 53 à 64 euros par mois. Le premier échelon des profs sera le seul à bénéficier d'une relève de 122 euros par mois.

Quand on sait que la cotisation retraite augmentera au 1er janvier de l'année prochaine dans la foulée, la revalorisation salariale ressemble à s'y méprendre à une opération nulle.

LA CNT EST CONTRE TOUTES LES HIÉRARCHIES DE SALAIRES, DE STATUTS ET DE CARRIÈRES

La CNT a toujours dénoncé les inspections et continuera certainement à s'opposer à ces entretiens d'évaluations mâtinés de formations (lesquelles ?). Pour rappel, elle est partie prenante du Collectif anti-hiérarchie (CAH). En 2000, elle publiait une plate-forme dans ce sens, qui est toujours d'actualité. À lire sur le site de la fédération.

CNT-FTE : cnt-f.org/fte



LES MÉTHODES MANAGÉRIALES DU LOCATAIRE DE LA RUE DE GRENELLE

Jean-Michel Blanquer est en marche depuis longtemps dans les couloirs et les salons de l'Administration de l'éducation nationale. Membre des cabinets des ministres De Robien et Chatel, c'est lui qui organise la suppression des 80 000

postes d'enseignants sous Sarkozy. Recteur de l'académie de Créteil, il crée les « internats d'excellence » pour les « élèves méritants » ((parce que les autres, on s'en fout, c'est d'la racaille) et, à la tête de la direction de l'enseignement scolaire, il multiplie

les évaluations. C'est son truc : évaluer scientifiquement !

À peine installé, rue de Grenelle, J.M. Blanquer a décidé d'appliquer, au plus vite, « les engagements du président sur les dédoublements en CP de l'éducation prioritaire dès la rentrée 2017 ainsi que sur la révision des rythmes ». Le décret sur « l'organisation de la

semaine scolaire » est paru au Journal officiel le 28 juin. Plusieurs communes sont revenues à la semaine de 4 jours. Le dispositif « 100 % de réussite au CP » est imposé dans tous les REP+ depuis le 4 septembre.

Le massacre des écoles à la Macroneuse est en marche, et il avance très vite.

DÉDOUBLEMENTS DES CLASSES AU CP : UNE PRATIQUE MANAGÉRIALE DE L'ÉCOLE

Le dispositif Macron « 100 % de réussite en CP » soulève plus de problèmes qu'il n'en résout. Diminuer les effectifs dans les classes de CP, personne n'est contre, bien au contraire. Et c'est sur cette revendication légitime que joue l'effet Macron. Se préoccuper des effectifs pour ce seul niveau du cycle 2 et privilégier le b-a-ba en soulève d'autres. C'est donc une vision particulière de l'apprentissage de la lecture et de l'école que défendent Macron, Blanquer et leurs amis : une école 100 % rentable.

Une rentabilité à court terme. Il faudra savoir lire en un an. Comprendre : faudra bien décoder. Or, apprendre à lire c'est avant tout comprendre ce qu'on lit. C'est l'apprentissage d'une vie... En tous cas, cela commence bien avant le CP. D'ailleurs, les meilleurs élèves lecteurs sont ceux que l'on a bercés d'histoires, parfois même depuis leur plus tendre enfance utérine ! L'alphabétisation à marche forcée que prône Macron, renforce les inégalités scolaires et crée des illettrés. Car lire, ce n'est pas déchiffrer. L'administration de l'Éducation nationale le sait, elle qui passe plus de temps à évaluer la compréhension qu'à l'enseigner. Lire est une pratique culturelle. Il est à craindre que cette marche imposée au CP se fasse au détriment du lire pour s'émanciper, du lire pour comprendre le monde et agir dessus. Les compétences de décodage seront, de fait, privilégiées. Blanquer veillera à évaluer très rapidement ces acquis. Retour sur investissement et mise au pas pédagogique, c'est le véritable effet Macron qui se cache derrière l'allègement considérable des effectifs en CP.

Encore une fois, les victimes de cette politique seront les mêmes : la carte de l'illettrisme en France recouvre

celle de la grande pauvreté...

Apprendre à lire mobilise des compétences multiples et complexes. Apprendre à raisonner est une autre paire de manches qui demande autrement plus d'ambition pédagogique... Se profile la disparition à bas bruit des cycles, des classes multi-âges (féroce ment combattues dans les campagnes au profit des Regroupements pédagogiques intercommunaux), des projets d'école qui, même imparfaits, revendiquent une approche éducative – sur la durée – des apprentissages, notamment en lecture.

Les « CP à 12 » remettent en cause ces pratiques. Des inspecteurs de circonscription se sont empressés fin juin d'invalider des projets inter-cycles afin de mettre en place le dispositif Macron. Ailleurs, des « maîtres supplémentaires » ont été sommés de prendre une classe de CP.

Cette gestion des apprentissages s'est appliquée à moyens constants. En Seine-Saint-Denis, à Paris, les directions académiques ont puisé les postes nécessaires aux dédoublements dans le stock des remplaçant-e-s. Tous les postes de maîtres supplémentaires ont été supprimés dans les REP+. Ils sont en sursis pour toutes les autres écoles. Postes bloqués ou vacants, ils ont été affectés aux CP, sans création de poste.

Les « réussites » Macron reconfigurent une école du tri social où les exclu-e-s n'auront qu'à s'en prendre à eux-mêmes. Vous n'avez pas appris à lire en temps et en heure ? C'est de votre faute... ou de celle des profs de CP ! Le Livret scolaire unique numérique fera la sélection entre le bon grain et l'ivraie.



NADA



MEXIQUE : CANDIDATURE INDIGÈNE ET ZAPATISTE AUX PRÉSIDENTIELLES

Les élections présidentielles approchant au Mexique, les zapatistes ont fait une proposition qui a de quoi surprendre: présenter une candidate. Voici quelques éclairages pour mieux comprendre cette initiative.

En octobre 2016, lors du cinquième congrès du Congrès national indigène (CNI), les zapatistes annoncent une nouvelle initiative. Une consultation dans l'ensemble des communautés indiennes du Mexique qui, si elle est approuvée, aboutira à la présentation de la candidature d'une femme indigène aux élections présidentielles de 2018 et la formation d'un Conseil de bon gouvernement. Suite au résultat positif de cette consultation, les 71 membres du Conseil indigène de gouvernement décident ainsi que la femme indigène Nahuatl de l'État de Jalisco qui sera le visage de la candidature indigène ont été présentés le 28 mai.

Nous ne cacherons pas qu'en tant qu'anarchosyndicalistes, nous fûmes surpris voire sceptiques dans un premier temps par cette participation à la mascarade électorale. Mais il nous semble que pour comprendre cette nouvelle initiative, il faut se placer du point de vue de ce qu'il se passe au Mexique et non depuis notre réalité ici.

Il s'agit tout d'abord, après des années de communiqués publiés par le CNI dénonçant des spoliations, des assassinats, des arrestations, de renverser la tendance. Ne plus subir, ne plus être sur la défensive, mais de nouveau proposer quelque chose, reprendre l'initiative. Reprendre l'initiative pour faire quoi ? Certainement pas pour prendre le pouvoir, ce que personne n'envisage, mais pour créer, construire ensemble un projet permettant de s'opposer au monde marchand capitaliste. Les communautés indiennes s'estiment à juste titre victimes depuis plus de 500 ans du vol de leurs richesses, de la destruction de leur environnement, de tentatives pour les acculturer et les dissoudre dans le modèle dominant. Rabaisés, humiliés, méprisés, ils prennent le contrepied en prétendant qu'un Indien, qui plus est une femme, peut être le visage de ce Conseil de bon gouvernement à même de gouverner le Mexique depuis en bas à gauche.

C'est une tentative de plus de faire la jonction avec tous les secteurs de la société, étudiants, ouvriers, migrants... et de construire, d'organiser un réseau de résistances, de luttes, de propositions pour imaginer

une autre manière de gérer le Monde et nous-mêmes. Comme les zapatistes l'ont répété tout au long de leurs communiqués depuis de nombreuses années, l'ennemi est clairement désigné : le système capitaliste et tous ses valets, hommes politiques, dirigeants d'entreprise et leurs chiens de garde, policiers et militaires.

Depuis mai, le projet de candidature suit son chemin avec la récolte du million de signature pour cela. La candidate indigène doit visiter en octobre les cinq caracoles zapatistes. Et au Chiapas cette candidature suscite beaucoup d'engouement, au-delà des réseaux zapatistes habituels. Il semblerait que de nombreuses personnes soutiennent la candidature voire pour certaines se rapprochent de l'organisation zapatiste, prêtes à y entrer.

FRANÇOIS-XAVIER

CNT Santé social et CSPCL

Pour de plus amples informations vous pouvez consulter le site du CSPCL (Comité de solidarité avec les peuples du Chiapas en lutte) : www.cspcl.ouvaton.org

ACHETEZ DU CAFÉ

Traduction du message adressé par l'EZLN (armée zapatiste de libération nationale) à leurs contacts et soutiens.

Pour commencer, nous enverrons des œuvres artistiques créées par des indigènes zapatistes lors du Comp'Arte de l'année passée, ainsi que du café biologique produit par les communautés indigènes zapatistes dans les montagnes du Sud-Est mexicain. Grâce à leur vente, ils réalisent des activités artistiques et culturelles pour concrétiser l'appui et la solidarité avec les migrants et les déplacés qui, dans le monde entier, voient leurs vies, leurs libertés et leurs biens menacés par les campagnes xénophobes menées par les gouvernements et les extrêmes droites de par le monde.

EZLN, MEXIQUE



PALMES ACADÉMIQUES !



En allant à une manif pour les lycées Zep, je me retrouve dans le métro avec des gens qui semblent s'y rendre aussi. J'écoute ce qu'elles disent...

« Ah ! Tu es là aussi ? Tu es en grève ?

(rires)

— Non, c'est mon jour de décharge ! Et toi ?

— Non, sinon je serais au travail ! »

Merci le Snes !

4

Chez les éditions Nathan, les mathématiques nous aident à démontrer l'immonde théorie du grand remplacement. Dans un exercice de terminale L/ES sur les suites géométriques, on apprend qu'une île de Méditerranée reçoit 10 % de migrants en plus chaque semaine. En suivant leur énoncé, et en extrapolant, on démontrerait ainsi que plus de 140 000 migrants seraient arrivés sur cette île en un an... et environ 60 000 milliards en 5 ans (eh oui, la modélisation exponentielle paraît un peu grossière, non ?) ! Mais on ne peut pas accueillir toute la misère de l'univers !

Nathan a depuis présenté ses excuses et promis le grand remplacement du manuel.

3

Dans un tract contre la réforme du collège, l'évaluation par compétence et le livret scolaire unique numérique, le Snes Créteil conclut en rouge, gras et gros : « Évaluer, c'est notre métier ! ».

Ah bon ? Enseigner, éduquer, non ?

2

À la sortie de mon collège, entre les élèves qui se bousculent sur le trottoir, cinq militaires, en tenue de combat, fusil d'assaut au poing. Je demande à celui qui semble les commander : « C'est nouveau, qu'est-ce que vous faites là ? » Visiblement pas formé à parler à des civils, il répond : « C'est parce que maintenant, on ne fait plus que les juifs, on fait aussi les français. » Sans commentaire...

1



CNT - Fédération des Travailleuses et travailleurs de l'Éducation

33 rue des vignoles

75020 Paris

Tel : 07 82 14 98 31

mail : fede-educ@cnt-f.org

LA MAUVAISE HERBE / ABONNEMENT

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Mail :

Abonnement pour 4n° - 10€

à partir du n°....

Commander un numéro :

N°.... - nombre de n°.... X 3€ =

Soutien :

*Chèque à l'ordre de la CNT-FTE

Bulletin à envoyer à : CNT-FTE, 33 rue des Vignoles, 75020 Paris

LES AFFICHES QU'ON AIME BIEN

